

**MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
ET SUPÉRIEUR**

UNIVERSITE OUAGA II

UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE

EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION

(UFR / SEG)

MAÎTRISE EN ECONOMIE ET GESTION

DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

(MEGEES)

BURKINA FASO

UNITÉ--PROGRÈS--JUSTICE



ANNEE ACADÉMIQUE 2010-2011

MÉMOIRE DE MAITRISE

THEME

**LES FORMATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES EN
AVICULTURE : FACTEURS EXPLICATIFS DE LA FAIBLE
REALISATION DES PROJETS AVICOLES DANS LE DIEMA DE
FADA, MEMBRE DE LA FEDERATION DES DIEMA TIN TUA.**

Présenté et soutenu publiquement par:

M. BONDE Nikêdouba Barthélemy

Directeur de mémoire

Pr Balibié Serge Auguste BAYALA

Enseignant chercheur à l'Université

Ouaga II UFR / SEG

Maître de stage

Dr Anselme YARO

Coordonnateur des programmes de l'Association Tin
Tua

Juillet 2013

IN MEMORIA

A la mémoire de mon grand-père, **BONDE Ouétéro** ;
de ma grand-mère, **DAHOUROU Dombouehan**
et du professeur **SOULAMA Souleymane**.

DEDICACES

- À mes **frères** et **sœurs**, Angèle, Pierre, Jeanne, Martine, Daniel et Céline ;
- À **mon père** et **ma mère**, rien au monde ne pourra compenser les sacrifices que vous avez consentis pour mon éducation, ma formation et mon bien-être. Puisse Dieu vous donner une longue vie ;
- À Monsieur **KONE Félix**, merci à toi pour tous les soutiens multiformes à mon égard ; ce mémoire t'est dédié. Je n'oublie pas le reste de la famille.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre apporté leur contribution à la réalisation du présent document. Nous remercions particulièrement :

Le **Docteur Balibié Serge Auguste BAYALA** notre Directeur de Mémoire, qui, malgré son calendrier très chargé, nous a toujours gratifié de ses conseils.

Le **corps enseignant de l'UFR-SEG de l'Université Ouaga II** pour la formation de qualité dispensée tout au long de notre cursus.

Le **Docteur Anselme YARO**, Coordonateur des programmes de l'Association Tin Tua.

Monsieur Labidi OUALY, Coordonateur des programmes de la Fédération des Diema Tin Tua.

Tout le personnel de la Fédération et du Diema de Fada en particulier **Madame TOMPOUDI Bandiba** pour nous avoir permis de réaliser l'enquête de terrain.

L'ensemble des camarades **étudiants** de la **MEGEES**, pour leur fraternité inestimable ;

Enfin, nous témoignons notre reconnaissance à tous ceux qui ont apporté des critiques constructives et leur soutien de tout ordre.

Que DIEU vous bénisse !

SOMMAIRE

IN MEMORIA	I
DEDICACES	II
REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE.....	IV
LISTEDES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : ANCRAGE THEORIQUE ET SITUATION DE L’AVICULTURE EN AFRIQUE DE L’OEUST ET AU BURKINA FASO	7
CHAPITRE I : DES ECRITS THEORIQUES AUX DONNEES EMPIRIQUES.....	8
I.1. Définition des concepts	8
I 2.Les différentes approches théoriques de l’étude	9
I.3. Données empiriques de succès ou d’échec de projets avicoles	12
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX SUR L’AVICULTURE EN AFRIQUE DE L’OUEST ET AU BURKINA FASO	16
II.1. L’aviculture en Afrique de l’Ouest	16
II.2. Le secteur avicole au Burkina Faso	20
II.3. Les obstacles à la production avicole	25
II.4. Les structures de commercialisation.....	28
DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DE L’ETUDE, PRESENTATION, ANALYSE ETINTERPRETATION DES RESULTATS	30
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE L’ETUDE ET PRESENTATION DU DIEMA DE FADA.....	31
III.1.La méthodologie d’enquête.....	31
III. 2.Le cas d’étude	33
CHAPITRE IV: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L’ETUDE.....	39
IV.1. Les résultats de l’enquête.....	39
IV.2. Analyse et interprétation des résultats	48
IV.3. Recommandations.....	52
CONCLUSION GENERALE	55
BIBLIOGRAPHIE	57
TABLE DES MATIERES	60
ANNEXES	VII

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADRA	: Adventist Development and Relief Agency
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
DOS	: Document d'Orientation Stratégique
F CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FAO	: Food and Agricultural Organisation
FDTT	: Fédération des Diema Tin Tua
FONAENF	: Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
INDH	: Institut National de Développement Humain
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MCAT	: Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MRA	: Ministère des Ressources Animales
nd	: non daté
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisme Non Gouvernemental
PAG	: Programme d'Alphabétisation au Gulmu
PDAV	: Projet de Développement de l'Aviculture Villageoise
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDEL	: Politique Nationale de Développement durable de l'Elevage
PPD	: Programme Populaire de Développement
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR	: Stratégie de Développement Rural
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
TEC	: Tarif Extérieur Commun
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Evolution du cheptel avicole en millier de têtes de 2007 à 2011	22
Tableau n° 2: Evolution des exportations de volailles par destination de 2007 à 2011	22
Tableau n° 3: Evolution des importations de volailles par destination de 2007 à 2011	23
Tableau n° 4: Récapitulatif des variables et indicateurs utilisés	31
Tableau n° 5: Répartition des enquêtés selon le sexe.....	39
Tableau n° 6 : Répartition des enquêtés selon l'âge.....	40
Tableau n° 7: Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes en charge	41
Tableau n° 8: Répartition des enquêtés selon l'activité principale en saison pluvieuse.....	42
Tableau n° 9: Répartition des enquêtés selon l'activité principale en saison sèche	43
Tableau n° 10: Opinions des enquêtés sur l'influence de l'activité principale sur la réalisation du projet avicole	43
Tableau n° 11: Répartition des enquêtés selon le revenu mensuel.....	44
Tableau n° 12: Survenance des évènements immédiats après l'obtention du financement sur la réalisation du projet avicole	44
Tableau n° 13: Opinions des enquêtés sur l'influence de la survenue d'évènements sur la réalisation du projet avicole	45
Tableau n° 14: Répartition des enquêtés sur leur propension à effectuer un apport personnel	45
Tableau n° 15: Répartition des enquêtés sur d'éventuelles mesures incitatives.....	46
Tableau n° 16: Opinions des enquêtés sur les rencontres pour l'état d'avancement des projets au niveau	46
Tableau n° 17: Opinions des enquêtés sur l'incidence de l'insuffisance ou manque de suivi sur la réalisation des projets avicoles	47

LISTE DES FIGURES

Figure n° 1: répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction.....	40
Figure n° 2: Opinions des enquêtés sur l'incidence du nombre de personnes en charge sur la réalisation des projets avicoles.....	42
Figure n° 3: Opinions des enquêtés sur le suivi par les animateurs	47

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte de l'étude

L'élevage est un secteur d'activité qui occupe le troisième rang dans l'économie du Burkina Faso (MEF, 2011)¹. Il contribue pour 15,3% en moyenne aux recettes d'exportation et représente 27,2% de la valeur ajoutée du secteur primaire². Sa contribution à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) est évaluée à 12% selon le rapport d'étude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque de données de projets privés au Burkina Faso (2007). Ce domaine est caractérisé par des systèmes de production extensifs et un faible développement des maillons de commercialisation et/ou de transformation. Il occupe une place importante dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) élaborée en 2003.

La lutte contre la pauvreté est considérée comme l'un des objectifs stratégiques des politiques de développement de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD 2011-2015) qui a remplacé le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dont l'un des axes stratégiques était le développement de l'élevage. Ainsi, le Ministère des Ressources Animales (MRA) s'est donné comme objectif le développement de l'élevage et particulièrement l'élevage de volailles qui constitue une source de revenu à court terme pour les familles afin de réduire la pauvreté. Ce type d'élevage revêt une importance capitale et stratégique pour le Burkina Faso et contribue pour une grande part à la satisfaction des besoins en viande de la population vivant dans les centres urbains.

Le Burkina Faso s'est doté d'une Politique Nationale du Développement durable de l'Élevage (PNDEL) assortie d'un plan d'action à l'horizon 2015 adopté par le gouvernement le 30 Septembre 2010. Ces documents qui constituent désormais le cadre de référence à toute intervention en faveur de l'élevage ont été bâtis pour être en cohérence avec la SCADD. Ils permettent ainsi une meilleure contribution du sous-secteur de l'élevage avec les objectifs de la SCADD pour la réalisation du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDA) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Les objectifs du Ministère des Ressources Animales (MRA) pour l'année 2010 sont entre autres une dynamisation de la production de la volaille à travers des sessions de

¹Ministère de l'Economie et des Finances (2011) : Tableau de bord de l'économie du Burkina Faso au 1er trimestre 2011.

² Maison de l'entreprise (2007): Rapport : étude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque de données de projets privés au Burkina Faso Ouagadougou, janvier 2007.

formation et des accompagnements financiers aux populations en vue de lutter contre la pauvreté.

A ce jour, force est de constater que la filière avicole n'a pas encore atteint un niveau satisfaisant de mise en œuvre au Burkina Faso. C'est dans ce sens que le Ministre des Ressources Animales disait lors du Forum National des Jeunes tenu à Dori du 1^{er} au 03 Décembre 2011: « *la filière avicole est un gisement qui dort !* ». En effet, des promoteurs sont formés et financés pour l'entrepreneuriat avicole, mais on constate que le taux de réalisation est faible.

Pour notre part, il s'agit de mener une étude sur une union des groupements villageois Tin Tua dénommée Diema³ relevant de Fada. Cela, afin de déterminer les facteurs explicatifs de la faible réalisation des projets avicoles malgré la formation et l'appui financier du Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF)⁴.

2. Justification théorique

Les fondements théoriques de l'étude se basent sur l'approche d'un projet, la théorie de l'entrepreneuriat politique et l'asymétrie d'information.

La première relative aux étapes (le diagnostic, l'élaboration, la contractualisation, la conduite et l'évaluation) du cycle de vie d'un projet stipule que la rigueur dans le processus conditionne sa réalisation. Selon Héloïse DEFFODIS (nd), pour un ensemble de projets donnés, le taux de réalisation est fonction du strict respect des étapes ci-dessus. Aussi, la défaillance d'une de ces étapes peut compromettre la réalisation de l'objet du projet. Il est vrai qu'aucune étape ne supprime une autre mais dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons particulièrement au diagnostic et au suivi. Au niveau du diagnostic, il s'agira de savoir l'adéquation entre la Formation Technique Spécifique (FTS) et le besoin des bénéficiaires du financement, la procédure de leur sélection. Quant au suivi, il sera question de sa rigueur, sa régularité ainsi que son incidence sur le taux de réalisation des projets.

La seconde portant sur l'entrepreneuriat politique est une théorie qui permet de rendre compte de certains comportements dans les projets de développement. Selon JAMES (1972), cité par SOULAMA (2002), certains porteurs de projets d'économie sociale sont des entrepreneurs politiques c'est-à-dire que leurs objectifs ne sont pas la maximisation du profit monétaire mais plutôt la maximisation des profits non monétaires tels que la foi, la réputation,

³ Appellation donnée par l'Association Tin Tua pour désigner « Union de Groupements Villageois ».

⁴ Le FONAENF est une structure mise en place par l'Etat du Burkina Faso pour accompagner les personnes alphabétisées et formées sur un domaine d'activités génératrices de revenus.

etc. Bien vrai que l'auteur restreint l'entrepreneuriat politique au domaine religieux, il est aujourd'hui possible d'étendre la théorie. Ainsi, dans de nombreux projets de développement des pays pauvres, certains y trouvent une opportunité de capter des ressources financières.

Dans le cadre de cette étude, la référence à l'entrepreneuriat politique se rapporte au fait que les porteurs de projets avicoles sont des entrepreneurs politiques mus par le financement qu'ils obtiendront après leur formation. De tels comportements incontrôlables expliqueraient la faible réalisation des projets par certains bénéficiaires dans la mesure où il ya une asymétrie d'information entre les bénéficiaires et l'union des groupements villageois Tin Tua de Fada (Diema de Fada).

L'asymétrie d'information définit les relations dans lesquelles un agent détient des informations qu'un autre n'en a pas. Elle permet d'analyser des comportements et des situations courantes de l'économie de marché. Cela contredit donc l'hypothèse de transparence de l'information du modèle standard de concurrence pure et parfaite.

3. Justification empirique

Créé le 20 Juillet 1994, le Diema de Fada est reconnu officiellement le 07 Août 2002 sous le numéro 2002-146/MATD/PGRM/FD.

Le Diema est une union de groupements villageois relevant de l'association Tin Tua, qui partagent la même entité géographique et ont la volonté de travailler ensemble.

La région de l'Est compte parmi les plus défavorisées du Burkina Faso. La lutte contre la pauvreté des populations constitue la préoccupation majeure du Diema de Fada dans l'accompagnement de l'Etat burkinabè. C'est la raison pour laquelle depuis sa création, le Diema s'est lancé dans l'alphabétisation, la formation, l'équipement agropastoral et l'accompagnement financier des bénéficiaires. Etant donné que les besoins socio-économiques des populations sont élevés, la formation en entrepreneuriat avicole constitue une des solutions.

Ainsi, en 2011, le Diema de Fada a formé 400 personnes en aviculture. A l'issue de la formation, chaque participant a bénéficié d'un accompagnement financier de 15000 francs CFA pour la réalisation de l'aviculture. Après la formation, le rapport de fin de campagne sur les Formations Techniques Spécifiques (FTS) indique cependant un taux de non réalisation de

66,67% (FDTT, 2011)⁵. Face à ce faible taux de réalisation (33,33%), les responsables du Diema de Fada mènent des réflexions pour comprendre cet état de fait. Notre étude intitulée *«Les formations techniques spécifiques en aviculture : facteurs explicatifs de la faible réalisation des projets avicoles dans le Diema de Fada, membre de la Fédération des Diema Tin Tua»* participe à cette réflexion.

4. Les questions de recherche

Elles se déclinent en une question principale et des questions secondaires.

4.1. Question principale

La question principale qui se pose à nous dans cette étude, est de savoir **comment peut-on expliquer la faible réalisation des projets avicoles par les membres ayant bénéficié de financement ?**

4.2. Questions secondaires

Pour répondre à la question principale, nous formulons les questions spécifiques suivantes :

- l'insuffisance du suivi peut-elle être à l'origine de la faible réalisation des projets avicoles ?
- la faible réalisation des projets avicoles est-elle imputable au mode opératoire de sélection et d'octroi du financement aux bénéficiaires ?
- en quoi les facteurs socio-économiques des bénéficiaires influent-elles sur la mise en œuvre de leurs projets avicoles ?

5. Les objectifs de la recherche

Les objectifs se déclinent en objectif principal et des objectifs spécifiques.

5.1. Objectif principal

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs explicatifs de la faible réalisation des projets avicoles par ceux qui bénéficient des financements de l'union des groupements villageois Tin Tua à cet effet.

⁵ Fédération des Diema Tin Tua (2011), rapport sur les Formations Techniques Spécifiques du Diema de Fada.

5.2. Objectifs spécifiques

Notre étude poursuit spécifiquement les objectifs de savoir si :

- la faible réalisation des projets avicoles est imputable à l'insuffisance de suivi des bénéficiaires ;
- le mode opératoire de sélection des bénéficiaires explique la faible réalisation des projets avicoles ;
- les facteurs socio-économiques des bénéficiaires ont une influence sur la mise en œuvre de leurs projets avicoles.

6. Les hypothèses de recherche

Pour cette étude, trois(3) hypothèses ont été formulées.

Hypothèse 1 : le manque de suivi des formés ayant bénéficié de financement explique la faible réalisation des projets avicoles.

Hypothèse 2 : le mode opératoire d'octroi des financements en fin de formation ne favorise pas la réalisation des projets avicoles (la procédure de sélection, les conditions, la perception du financement).

Hypothèse 3 : les facteurs socio-économiques (le nombre de personnes en charge, l'activité principale, évènements sociaux) expliquent la non réalisation des projets avicoles.

7. L'intérêt de l'étude

Cette étude permettra de connaître les raisons qui expliquent que seulement 1/3 des bénéficiaires ont pu réaliser leurs projets avicoles. Elle donnera des pistes de solutions, des propositions susceptibles de répondre au besoin d'amélioration des actions du Diema de Fada dont les objectifs visent à lutter contre la pauvreté. En effet, l'étude nous permettra de satisfaire une curiosité. Elle pourra servir de piste à d'éventuelles recherches sur le thème.

8. La méthodologie de l'étude

En termes de méthodologie, nous avons recueilli les opinions des bénéficiaires sur les questions relatives aux facteurs susceptibles d'expliquer le faible niveau de réalisation des projets avicoles. A cet effet, un questionnaire a été adressé aux bénéficiaires et un guide d'entretien a été réalisé pour recueillir les opinions des personnes ressources. Les informations recueillies ont été traitées avec les logiciels SPSS et Excel.

9. Plan de travail

La présente étude est structurée en deux parties comprenant chacune deux (2) chapitres. Ainsi, la première partie abordera les fondements théoriques de l'étude (chapitre I) et l'aperçu sur l'aviculture en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso (chapitre II). La seconde partie quant à elle, fait ressortir la méthodologie de recherche et la présentation du Diema de Fada (chapitre III), puis expose enfin les résultats de l'enquête leur analyse interprétation suivie de recommandations (chapitre IV).

PREMIERE PARTIE : ANCRAGE THEORIQUE ET SITUATION DE L'AVICULTURE EN AFRIQUE DE L'OEUST ET AU BURKINA FASO

La première partie de cette étude, constituée de deux (2) chapitres, est d'ordre général. Ainsi, il est d'abord question d'élaborer un cadre théorique (chapitre 1). Ce chapitre va traiter des approches théoriques des projets, la thèse de l'entrepreneuriat politique et l'asymétrie d'information, et de la revue empirique sur les facteurs de réalisation des projets. Nous présentons ensuite un aperçu sur l'aviculture, nous allons traiter de l'aperçu sur ledit secteur en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso dans le deuxième chapitre.

CHAPITRE I : DES ECRITS THEORIQUES AUX DONNEES EMPIRIQUES

Dans ce chapitre, il est question dans un premier temps, de définir quelques concepts utiles dans le cadre de cette étude. Ensuite, nous ferons une approche théorique des projets, celle de l'entrepreneur politique et l'asymétrie d'information. Nous terminerons avec une revue empirique.

I.1. Définition des concepts

Dans cette partie, nous allons définir les concepts suivants : crédit, Projet, Projet avicole et groupements villageois.

I.1.1. Crédit

Le Petit Larousse illustré (1990) définit le crédit comme un prêt consenti par une personne, par une banque ; avance.

Selon le lexique économique, le crédit est un acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèces consenti en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance.

Pour ce qui est de notre étude, le crédit est considéré comme un instrument apte à stimuler la création d'entreprises et à promouvoir l'esprit d'entreprise.

I.1.2. Projet

Le Projet peut se définir comme un ensemble d'activités coordonnées entre différents partenaires visant la réalisation d'objectifs communs de développement. JACOB, J., P (2000) relève que « *les projets sont l'expression d'un compromis entre différents intérêts* ». C'est un ensemble d'activités coordonnées qui fait appel à divers moyens pour la mise en œuvre. Selon le *Rapport du séminaire sur les stratégies du développement rural au sahel*, le projet est « *un ensemble d'actions coordonnées entre différents partenaires visant la réalisation d'objectifs de développement des productions agricoles et d'amélioration du niveau de vie des populations rurales* ».

Un projet est aussi une idée qu'un individu ou un groupe d'individus envisage de réaliser en un moment et en un lieu donné par une planification et une programmation des activités.

Pour BRIDIER, M., MICHAÏLOF, S., «*le projet correspond le plus souvent à la réalisation d'un ou de plusieurs nouveaux investissements (barrage, mine, chemin de fer et port d'évacuation...) ou bien à l'extension d'installations existantes...*». «*Il s'agit d'un ensemble complet d'activités et d'opérations qui consomment des ressources limitées (telles que main d'œuvre, devise etc. dont on attend des revenus, ou autres avantages monétaires)* ».

Pour PIVETEAU, A (1998, p.158) «*le projet se présente comme un schéma prévisionnel qui se traduit le plus souvent par la confection d'un calendrier des actions prévues et une estimation des budgets nécessaires. Il est une action envisagée pour des résultats escomptés* ». Il souligne que les projets «*sont des lieux au sein desquels sont mises en œuvre de nouvelles pratiques, transférées des techniques, dispensées des formations, octroyés des moyens financiers supplémentaires etc., et à partir desquels s'opère ou s'accélère le changement* ». Pour nous, le projet est un ensemble d'activités coordonnées qui fait appel à divers moyens pour sa mise en œuvre.

I.1.3. Projet avicole

L'aviculture est l'élevage de volailles. Le projet avicole est la conjugaison de moyens financiers, humains, matériaux, et d'intrants en vue de produire de la volaille pour la commercialisation. Cela vise à générer des revenus pour les promoteurs. Dans un autre sens, le projet avicole vise à accroître la production de la volaille en vue de répondre aux différents besoins et demandes en volailles.

I.1.4. Groupement villageois

Les Groupements Villageois sont définis par la loi comme étant des personnes morales de droit privé, à sociétaires variables, distinctes de leurs adhérents, jouissant de la pleine capacité juridique, ainsi que de l'autonomie financière. Ils ont un caractère économique et social⁶.

I 2.Les différentes approches théoriques de l'étude

Cette section traite des théories, notamment celle relative aux projets, la théorie de l'entrepreneuriat politique et l'asymétrie d'information.

⁶Dr Yamba Abdoulaye OUEDRAOGO, *notes de cours de Droit des associations*, MEGEES 2, 2010-2011.

I.2.1. Approche théorique d'un projet

Théoriquement, aucun projet ne naît du néant. Il prend appui sur des besoins préalablement identifiés et c'est leur résolution qui donne naissance au projet. La démarche du projet comprend plusieurs étapes dont les principales sont : le diagnostic, l'élaboration, la contractualisation, la conduite et l'évaluation (Héloïse DEFFODIS, nd). Le diagnostic permet d'identifier le ou les problèmes justifiant la mise en place d'un projet. Une fois les problèmes identifiés, il faudra les expliquer, les comprendre pour envisager des solutions et ce, en concertation avec les acteurs concernés. Ce qui donne lieu à l'élaboration d'un certain nombre d'actions à mener qui doivent concourir à résorber les problèmes identifiés. L'étape suivante est la contractualisation qui consiste en une mise au point des actions prioritaires à conduire en partenariat avec les opérateurs externes (bailleurs de fonds, ONG, Etat, etc.) et les bénéficiaires du projet. Cette étape permet la validation du projet c'est-à-dire que l'on y décide des actions concrètes constitutives du projet et la définition des indicateurs de suivi. Ainsi, vient la mise en œuvre du projet conformément à la validation précédente. Dès que le projet entamé est mis en œuvre, il y a lieu de le suivre pour voir comment il évolue par rapport aux indicateurs précédemment définis.

Ce qui précède montre que la réalisation d'un projet nécessite que ces étapes soient menées correctement l'une après l'autre. Aussi, la défaillance d'une de ces étapes peut compromettre la réalisation de l'objet du projet. Il est vrai qu'aucune étape ne supprime l'autre mais dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons particulièrement au diagnostic et au suivi. Au niveau du diagnostic, il s'agit pour nous d'apprécier l'adéquation entre la FTS et le besoin du bénéficiaire du financement, de même que la procédure de sélection des bénéficiaires.

I.2.2. Théorie de l'entrepreneuriat politique

La théorie de l'entrepreneuriat politique est une théorie qui permet de rendre compte de certains comportements dans les projets de développement. Selon JAMES (1972), cité par SOULAMA (2002), certains porteurs de projets d'économie sociale sont des entrepreneurs politiques c'est-à-dire que leurs objectifs ne cadrent pas avec la « maximisation du profit monétaire mais plutôt celle des profits non monétaires tels que la foi, la réputation, etc. ». Cette restriction de la définition de l'entrepreneuriat politique au domaine religieux, peut être étendue aujourd'hui dans de nombreux projets de développement dans les pays pauvres, où certains y trouvent une opportunité de capter des ressources financières.

Dans le cadre de cette étude, la référence à l'entrepreneuriat politique se rapporte au fait que les porteurs de projets avicoles, en venant à la formation, sont plutôt attirés par le financement du FONAENF par l'entremise de leur union (Diema). En d'autres termes, certains viennent suivre des FTS pour bénéficier des 15 000 F CFA après leur formation, ce qui fait que les objectifs affichés sont loin d'être ceux réellement poursuivis ; d'où une asymétrie d'information entre les deux parties.

I.2.3. L'asymétrie d'information

L'asymétrie d'information définit les relations dans lesquelles un agent détient des informations qu'un autre n'en a pas. Elle permet d'analyser les comportements et les situations courantes de l'économie de marché. Cela contredit donc l'hypothèse de transparence de l'information du modèle standard de concurrence pure et parfaite.

Rapportée à notre étude, le faible taux de réalisation des projets avicoles pourrait supposer l'existence d'asymétrie d'information entre le Diema et le bénéficiaire du financement. Selon VARIAN (1992) et HONLONKOU (2001) cités par TARPOUGA (2011), il y a asymétrie d'information lorsqu'un agent (emprunteur) est mieux informé qu'un autre (le prêteur) sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre. Il existe deux situations d'asymétrie d'information : l'anti-sélection appelée aussi sélection adverse et l'aléa moral ou hasard moral.

I.2.3.1. L'anti sélection (ou sélection adverse)

La sélection adverse est un des phénomènes de l'asymétrie d'information. Il y a sélection adverse lorsque des cocontractants n'ont pas le même niveau d'informations sur le contrat qui les lie. Dans le cas du microcrédit, l'anti-sélection concerne l'incertitude à laquelle est confronté le Diema lors de la sélection de la qualité du membre-bénéficiaire dans l'opération d'octroi de crédit après leur formation en aviculture. En effet, les bénéficiaires peuvent cacher ou ne pas révéler les informations qui compromettraient l'obtention du financement. Dans de telles situations, les institutions financières se trouvent dans l'incapacité d'évaluer leurs membres emprunteurs car les informations sont biaisées. Par la même occasion, leur décision d'octroi de crédit se trouve faussée.

1.2.3.2. L'aléa moral

Le deuxième phénomène qui peut découler des asymétries d'information est le risque moral qui est aussi un risque dans le cadre d'un contrat entre deux parties. L'aléa moral se situe dans une position « ex-post » c'est-à-dire après la signature des contrats. En effet, il y a un hasard moral lorsqu'après la signature du contrat, lorsqu'une partie n'est pas en mesure de contrôler le comportement de l'autre en rapport avec l'objet du contrat sans supporter des coûts. Les institutions financières ne sont pas en mesure de contrôler l'utilisation faite du crédit qu'elles accordent aux emprunteurs. Selon GUERIN (2006) cité par TARPOUGA (2011), les montants demandés sont souvent détournés de l'objet du crédit et utilisés à d'autres fins telles que l'amélioration du budget familial, la résolution de problèmes sociaux ou autres urgences.

Rapportés à notre étude, ces deux cas d'asymétrie d'information, les bénéficiaires disposent d'informations cachées que la structure donatrice n'est pas en mesure d'évaluer correctement. La sélection adverse et le hasard moral posent des problèmes très importants dans l'octroi du crédit car rendant difficile la sélection des bénéficiaires.

I.3. Données empiriques de succès ou d'échec de projets avicoles

La revue empirique consiste en une lecture, analyse et synthèse des travaux empiriques les facteurs de la réalisation des projets avicoles. La littérature en identifie trois : facteurs socio-économiques des porteurs de projets, le mode opératoire de sélection et le suivi des bénéficiaires.

I.3.1. Les facteurs socio-économiques

Selon BONKOUNGOU (2005)⁷, l'âge des propriétaires des fermes avicoles conditionne la mise en place des projets avicoles. En effet, son étude révèle que les propriétaires des fermes avicoles avaient au moins 60 ans. Même si cette valeur de l'âge varie d'une localité à une autre, l'auteur a le mérite de montrer que l'âge est un facteur explicatif de réalisation ou de non réalisation de l'aviculture. Toujours selon le même auteur, l'aviculture viendrait en appoint à l'agriculture. Cette idée est confortée par MOPATE LOGTENE et al (2010) dans leur étude sur les systèmes avicoles des savanes d'Afrique centrale sauf l'âge moyen des aviculteurs est estimé à 36 ans avec une prédominance masculine. Dans leur essai

⁷ Cité par DAOUDA, S (2007)

de caractérisation des facteurs socio-économiques des aviculteurs tchadiens, ils relèvent la taille des ménages relativement élevée soit sept (07) personnes dont quatre (04) actifs. La plupart des aviculteurs interrogés soit 89% disent avoir une expérience de plus de onze (11) ans dans l'aviculture. Le niveau scolaire est un facteur non négligeable de la pratique de l'aviculture. Ainsi, selon ces auteurs, plus de la moitié des aviculteurs soit 67% étaient scolarisés dont 47% ont faits des études primaires et 17% le secondaire. Les hommes sont majoritaires soit 94% contre 6% de femmes. Les hommes qui exercent l'aviculture sont tous mariés et 95% d'entre eux sont des agriculteurs. Ainsi, pourrait-on parler d'agro-éleveurs. Dans son mémoire préluant la mise en place d'une aviculture au Niger, SOFO MAGAGI (2006) fait remarquer que l'insuffisance de fonds de roulement pour le démarrage de l'aviculture est la principale contrainte de la filière. Ce qui veut dire qu'en plus des fonds nécessaires à l'achat des intrants l'aviculture, les aviculteurs ont besoin de ressources financières pour effectuer certaines dépenses.

Dans son mémoire sur la délinquance financière des emprunteurs des caisses populaires, SORO (2012) arrive à la conclusion que le sexe de l'emprunteur et le nombre de personnes à charge sont des variables statistiquement significatives de la délinquance financière. En effet, ses résultats montrent que les hommes sont moins enclins à rembourser les crédits que les femmes. Aussi, les emprunteurs ayant plus de trois (03) personnes à charge tombent facilement dans la délinquance financière. En faisant un parallèle avec notre sujet d'étude, on pourrait chercher à savoir si le sexe et le nombre de personnes à charge expliquent la non réalisation des projets avicoles.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, l'élevage est destiné à l'autoconsommation, les rituels, le tissage et le maintien des liens sociaux en priorité. Au Burkina Faso précisément dans la province du Bam, l'ONG Adventist Development and Relief Agency a initié un projet dénommé « projet de renforcement de la sécurité alimentaire ». A la grande surprise des responsables de ce projet, la distribution gratuite de l'engrais vert (mucuna) a été un échec. Une étude évaluative a montré que la gratuité n'est pas appréciée dans la localité (taux de non réalisation avoisinant près de 90%), en plus du fait que la culture du mucuna engendrerait des charges supplémentaires. Cette situation a conduit à l'adoption du cofinancement à la deuxième phase du dit projet (BARRY, Hally, 2012). Autrement dit, le financement de la totalité du coût de réalisation d'un projet augmente le taux de réalisation. La contribution du bénéficiaire y apparaît comme un gage de son engagement à réaliser le projet. Le projet comportant un volet consacré à la promotion des fosses fumières,

les paysans allaient à la formation pour bénéficier des per diem et très peu d'entre-deux ont réalisé les fausses fumées. Ainsi, dans les projets de développement octroyant du crédit, les gens y vont non pas parce qu'ils veulent mettre en place un projet mais parce qu'ils veulent bénéficier du financement.

Selon l'INDH⁸ (nd), plusieurs enquêtes d'opinions menées auprès des projets à volet crédit, montrent que le montant du crédit offert aux porteurs de projets détermine la réalisation des projets. En effet, lorsque les crédits sont de faible montant, les bénéficiaires ont la propension de les utiliser à d'autres fins que de les allouer à ce pour quoi ils étaient destinés. Dans un contexte de pauvreté, il semble que certaines priorités détournent facilement les bénéficiaires des financements de la réalisation des projets pour lesquels ils ont reçu des financements. Il s'agit principalement des charges familiales (alimentation, santé, éducation, etc.) et les événements sociaux (funérailles, baptême). En somme, la réalisation des projets avicoles nécessite qu'elle soit compatible avec les activités dominantes des bénéficiaires des financements.

I.3.2. Le mode opératoire d'octroi du financement

Dans les institutions financières, la contraction d'un emprunt nécessite un ensemble de conditions. Se faisant, tout emprunteur est tenu de leur respect. Pour ce qui est du monde associatif, l'existence de ces conditions n'est pas toujours le cas. Le rapport sur les mesures d'accompagnement à la mise en place des projets avicoles, l'INDH (nd) suggère à ce que les bénéficiaires apportent au moins 10% du coût total du projet. Ce qui veut dire que la participation financière du bénéficiaire d'un financement est indispensable à la réalisation d'un projet avicole. Dans le même rapport ; il est noté que les visites trimestrielles sont importantes dans la mesure où il faut s'enquérir de l'état d'avancement des activités, identifier les problèmes survenus et en trouver des solutions.

I.3.3. Le suivi de l'activité avicole

Toujours selon l'INDH (nd) Le suivi a pour but de collecter des informations auprès du porteur du projet afin qu'il sache s'il progresse ou pas dans son travail et s'il pourra atteindre les objectifs définis ex ante. Effectué généralement par des animateurs, le suivi périodique et rapproché permet de se rendre compte du niveau d'avancement des activités

⁸ INDH signifie Initiative Nationale pour le Développement Humain. C'est un programme marocain qui promeut les activités génératrices de revenus.

ainsi que les difficultés rencontrées afin de trouver ensemble des solutions. En d'autres termes, laissés à eux-mêmes les allocataires des financements pour réaliser un quelconque projet peuvent ne pas le faire surtout s'ils sont de mauvaise foi. Ils peuvent donc utiliser les financements à d'autres fins, surtout lorsque certains évènements sociaux surviennent (naissances, mariages, décès etc.).

Le suivi des bénéficiaires passe par le déplacement des animateurs sur le terrain afin de leur apporter un appui-conseil pour le renforcement de leurs capacités. Le renforcement des capacités est un processus qui suggère que les actions de développement des capacités devraient être orientées sur les résultats.

L'objectif des actions de renforcement des capacités n'est pas de fournir un produit ou un service mais plutôt de promouvoir le renforcement des individus ou des organisations spécifiques, en vue d'atteindre des objectifs donnés (JODY K., RAY C. R, nd).

Dans ce chapitre, il s'est agit de donner une définition des concepts utiles dans le cadre de cette étude. Nous avons par la suite abordé quelques théories en particulier la théorie des projets, celle de l'entrepreneur politique et l'asymétrie d'information avant de faire une revue théorique et empirique sur les facteurs susceptibles d'influencer la réalisation des projets avicoles. Après ce cadre théorique, le chapitre suivant se rapportera à l'aperçu sur le secteur avicole en Afrique de l'Ouest particulièrement au Burkina Faso.

CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX SUR L'AVICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU BURKINA FASO

Dans presque tous les pays en développement, l'élevage de volaille, réalisé par des familles pauvres, rurales comme urbaines, participe au renforcement d'une agriculture familiale vitale pour les emplois et la sécurité alimentaire. Le présent ce chapitre va faire le point sur le secteur avicole en Afrique de l'Ouest dans un premier temps et au Burkina Faso ensuite.

II.1. L'aviculture en Afrique de l'Ouest

Ce point traite de la situation de l'aviculture en Afrique de l'Ouest. Il expose les problèmes rencontrés par les aviculteurs à savoir la compétitivité et la concurrence. Dans ce point il est aussi question des représentations socioculturelles et religieuses de la volaille, des systèmes d'aviculture familiale et leur intensification et des contraintes liées à la pratique de l'aviculture en Afrique de l'Ouest.

II.1.1.La crise de la filière avicole

Le marché africain porteur est convoité par les entreprises multinationales qui contrôlent des filières industrielles totalement intégrées (élevage-transformation-distribution). Parmi elles, des entreprises européennes intensifient leur production et délocalisent au Brésil ou en Thaïlande, afin de réduire les frais et de tirer les prix à la baisse selon le rapport de la FAO (nd).

Les pays d'Afrique qui n'ont que peu de possibilités pour protéger leurs producteurs locaux sont contraints d'ouvrir leurs marchés aux importations de produits agricoles. Le résultat est que les importations de découpes de volaille congelées, non consommées en Europe, explosent. Ces produits sont bradés sur les marchés africains, entraînant une baisse générale des prix.

La plupart des paysans africains ne peuvent dès lors plus vendre leur production locale à un tarif rémunérateur. Qu'en est-il de l'aviculture dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA)?

Dans l'espace UEMOA, la filière comprend deux types d'aviculture complémentaires : d'un côté, l'aviculture traditionnelle pratiquée partout dans les villages de l'autre côté l'aviculture moderne dans les centres urbains et périurbains. L'aviculture moderne a émergé à

partir des années 80. Les principaux producteurs sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Au niveau régional, la filière avicole représente un poids économique évalué à 100 milliards de francs CFA, et enregistre un taux de croissance de 8 à 10%. La production de l'UEMOA de 230 705 tonnes représente 0,3% de la production mondiale⁹. Malgré un potentiel important, les échanges intracommunautaires sont très faibles, en raison des barrières tarifaires (tracasseries douanières), le coût et la qualité des transports.

Dans la majorité des pays de l'UEMOA, les filières avicoles modernes sont actuellement en crise face à la concurrence des importations venant principalement d'Europe, mais aussi du Brésil et des Etats-Unis, après l'avènement du Tarif Extérieur Commun (TEC). Il s'agit essentiellement d'importations de produits de bas de gamme, notamment les sous-produits de découpe, qui bénéficient peu ou pas d'aides à l'exportation, mais à très faibles coûts de production. Ces viandes bon marché ne concurrencent pas seulement la production avicole de l'Union, mais plus généralement l'ensemble de la viande produite, y compris la viande bovine (substitution par la viande de poulet).

La question du contrôle sanitaire et de la lutte contre les épizooties, avec l'apparition de la grippe aviaire dans l'espace UEMOA a aussi entraîné un recul de la consommation de produits avicoles, avec le risque de l'installation endémique de la maladie. Si la filière connaît une concurrence des découpes de poulets congelés venant de l'extérieur, qu'est ce qu'il en est pour ce qui concerne l'importance socioculturelle de la volaille ?

II.1.2. Importance socioculturelle et religieuse de la volaille

L'aviculture familiale est pratiquée par les communautés locales africaines depuis des générations, et tous les groupes ethniques semblent être impliqués. La conduite des cheptels est le plus souvent confiée aux femmes avec souvent l'aide des enfants selon le rapport de l'atelier sur « *le rôle de la volaille villageoise et des petits ruminants pour la réduction de la pauvreté et la facilitation de la sécurité alimentaire, (2005)* ». Selon Guèye (1998a), plus de 80% du cheptel total de volailles en Afrique est élevé dans les systèmes familiaux de production, et plus de 85% des familles rurales d'Afrique sub-saharienne élèvent une ou plusieurs espèces aviaires (Guèye, 1998b). Cette activité culturellement bien acceptée est entre les mains des femmes. Ainsi, plus de 70% des propriétaires de poulets sont des femmes, alors que les pigeons appartiennent le plus souvent uniquement aux garçons. Les volailles familiales sont étroitement liées à la vie religieuse et socioculturelle (coqs utilisés comme

⁹ Commission de l'UEMOA, compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA, plan directeur des filières prioritaires, Avril 2007, 27 pages.

sacrifices aux divinités, pratiques magiques utilisant les volailles ou leurs œufs, volailles ou leurs œufs utilisés dans les repas de fêtes pour accueillir un hôte de marque de la famille, cadeaux, coqs comme réveille-matin, etc.). De plus, les volailles peuvent également avoir des fonctions mystiques au sein des ménages. Ainsi, dans certaines communautés locales, il est pensé qu'un mauvais sort qui a à l'origine comme cible la famille peut être dévié vers les volailles et les petits ruminants (Guèye, 1998b).

Bien que les femmes jouent un rôle clé dans l'entretien des volailles familiales, avec souvent l'aide des enfants, elles consultent les hommes avant de prendre des décisions concernant les volailles et les œufs (c'est-à-dire consommation, vente, échange). Cependant, la gestion des exploitations avicoles, qui a tendance à être meilleure dans les grands cheptels, n'est généralement pas laissée uniquement aux femmes. Selon le même rapport, les femmes sont plus impliquées dans l'alimentation et l'abreuvement des poulets, le nettoyage des abris/poulaillers et le contrôle des pathologies aviaires, tandis que les hommes sont plus responsables de la vente et de l'achat des poulets et souvent de la construction des abris/poulaillers.

II.1.3. Systèmes d'aviculture familiale et intensification

Fondamentalement, quatre systèmes d'aviculture familiale peuvent être distingués selon Guèye (2001a):

- (1) le système d'élevage en plein air ou basse-cour non-améliorée (*'free-range system or unimprovedbackyard system'*): divagation, pas de distribution régulière d'eau ou d'aliment, abris nocturnes rares ou médiocres;
- (2) le système d'élevage en basse-cour améliorée (*'improvedbackyard system'*): distribution régulière d'eau, alimentation complémentaire, abri amélioré, soins pour les poussins dans les premières semaines d'âge, vaccination contre la maladie de Newcastle et les autres pathologies aviaires (p.ex. variole, choléra, maladie de Gumboro, coccidioses), si nécessaire, et traitement contre les parasites;
- (3) le système d'élevage semi-intensif (*'semi-intensive system'*): comme en 2. ci-dessus avec des races génétiquement améliorées et des rations équilibrées; et
- (4) le système d'élevage intensif à petite échelle (*'small-scale intensive system'*): comme en 3. avec d'autres améliorations dans les conditions générales d'élevage.

Tous les systèmes évoqués plus haut peuvent être rencontrés en aviculture familiale, sauf le système intensif. Dans les très rares cas où le système d'exploitation intensif est pratiqué en aviculture familiale, l'option à petite échelle est adoptée.

Dans les systèmes extensifs d'élevage, presque aucun soin de santé n'est appliqué aux volailles car les aviculteurs familiaux sont généralement dotés de peu de ressources financières. Néanmoins, 58% des aviculteurs en zone périurbaine de Dakar (Mandiamy, 2002) et 35 à 79% des aviculteurs ruraux en Afrique (Guèye, 1999)¹⁰ comptent sur la médecine ethno vétérinaire pour faire face aux pathologies aviaires. La médecine ethno vétérinaire est surtout basée sur l'utilisation de produits naturels [p.ex. fruit du piment (*Capsicumsp.*) et/ou l'écorce de *Kaya senegalensis* contre la maladie de Newcastle]

L'aviculture familiale est souvent pratiquée avec de bas niveaux d'intrants (c'est-à-dire la terre, le travail et le capital), même s'il existe des différences selon les pays et les régions d'Afrique. Le niveau des ressources et intrants dépend également des conditions socio-économiques de l'aviculteur ou du ménage. Dans l'ensemble, l'aviculture familiale peut être pratiquée même par les couches sociales les plus vulnérables des communautés locales.

II.1.4. Les contraintes liées à la pratique de l'aviculture en Afrique de l'Ouest

Selon la FAO¹¹, les coûts de production en Afrique sont plus élevés que dans les pays développés, où les filières de production avicole intensives sont intégrées et automatisées. Les contraintes pour l'UEMOA sont notamment :

- contraintes de financement : l'aviculture est considérée par le secteur bancaire comme étant une activité à haut risque. La filière est donc marginalisée par le système bancaire. Il faut également citer les coûts élevés, ainsi que les conditions d'accès contraignantes aux crédits ;
- contraintes techniques : manque de formation des éleveurs ; persistance des épizooties ;
- contraintes d'approvisionnement en poussins d'un jour et coût élevé des intrants vétérinaires et en alimentation (maïs souvent importé).
- insuffisance du système de contrôle de qualité des intrants et de produits avicoles.

¹⁰Cité par dans le Rapport de l'atelier sur Le rôle de la volaille villageoise et des petits ruminants pour la réduction de la pauvreté et la facilitation de la sécurité alimentaire 2005.

¹¹FAO (2003), filière viande et œufs.

II.2. Le secteur avicole au Burkina Faso

Cette section traite respectivement de la présentation du contexte global du Burkina Faso, de l'aviculture traditionnelle et de celle moderne.

II.2.1. Contexte global du pays

Le Burkina Faso est un pays sahélien sans accès à la mer. Il est l'un des pays les plus pauvres du monde. Cette pauvreté s'explique par une forte croissance démographique et une aridité générale des sols. L'agriculture représente 32% du PIB et occupe environ 80% de la population active. Elle s'appuie sur les cultures vivrières (mil, sorgho, etc.) et les cultures de rente (coton, sésame, etc.). Presque la moitié de la population (43,9%) vit en dessous du seuil de pauvreté avoisinant 108 454 F CFA par adulte et par an selon la SCADD. Aussi, l'économie est fonction des prix mondiaux du coton, principale ressource d'exportation du pays. En plus de l'agriculture la plupart des ménages pratiquent l'élevage de volaille.

Au regard d'un tel contexte de pauvreté générale, le Ministère des Ressources Animales a multiplié les efforts en vue de faire de l'aviculture un levier de développement.

Au Burkina Faso la production nationale de volaille est assurée par deux types d'élevage : traditionnel et moderne.

II.2.2. L'élevage traditionnel de volailles

L'élevage traditionnel est caractérisé par un élevage à l'air libre des volailles. Pendant la journée les volailles reçoivent plus ou moins irrégulièrement un complément alimentaire constitué par des déchets de l'alimentation familiale ou par des produits comme les termites et autres insectes etc. La contribution de l'élevage familial de volailles atteint facilement 70% de la production totale de volailles et les poulets villageois représentent 2/3 de l'élevage familial de volailles. Ces volailles apportent des revenus frais et sont utilisés pour des dons ou des sacrifices, parfois comme capital de démarrage chez les jeunes (Charles Luanga OUEDRAOGO, nd). Il faut dire que la production est limitée. En rappel, les modalités d'exploitation du cheptel avicole villageois, appréciées sur la base d'enquêtes par le PDAV (cité par OUEDRAOGO nd) sont les suivantes :

- ventes : 40% ;
- autoconsommation : 25% ;
- dons : 20 à 25%

- sacrifices : 10%.

Dons et sacrifices sont des fonctions sociales très importantes pour lesquelles on a recours aux volailles.

Le secteur traditionnel est donc représenté par un élevage familial de type extensif dont les caractéristiques principales se trouvent définies par :

- la rusticité des oiseaux, des techniques et du matériel d'élevage traduisant toutefois une certaine adaptation au milieu
- une reproduction naturelle, non contrôlée des poules locales avec les coqs locaux ou parfois avec des coqs de race pure sous forme de croisement améliorateurs
- une alimentation très sommaire basse sur des aliments disponibles dans la nature et les déchets de cuisine ;
- une vulnérabilité certaine aux épizooties
- une production en grande partie autoconsommée ou vendue au hasard lors des rencontres.

Quant aux bâtiments et matériel, il n'existe pas d'habitat approprié cependant certains éleveurs procurent aux oiseaux des lieux à l'abri des intempéries et des prédateurs. Il s'agit par exemple de caisses en bois, de fûts métalliques coupés en deux, de petites cases en banco au toit de chaume, etc. Les matériaux sont divers et variés. Toutefois quand le paysan se soucie d'avoir un local pour élever ses volailles, l'architecture et le matériel de construction sont traditionnels, avec insuffisance d'aération et obscurité quasi-totales. Il s'agit seulement d'un abri utilisé la nuit pour les oiseaux et sans distinction d'âge.

Parfois les poules vivent dans les maisons d'habitation utilisant comme pondoir le sol non cimenté.

Le secteur traditionnel a une très grande prédominance sur le secteur moderne ou amélioré. La majorité des aviculteurs burkinabè pratiquent l'élevage traditionnel. Les contraintes pour l'aviculture traditionnelle sont les problèmes sanitaires des oiseaux. Les pathologies aviaires qui font payer le lourd tribut à l'élevage de volaille locale les plus rencontrées au niveau du Burkina Faso sont entre autres : la maladie du Newcastle, la maladie de Gumboro, la variole aviaire, la coccidiose, les helminthoses et les maladies parasitaires. A ces pathologies il faut ajouter la pseudo peste aviaire qui décime parfois plus de 50 % des effectifs (PDAV, 2012).

Le petit élevage d'une manière générale est une activité maîtrisée par les femmes, dont le rôle central dans l'économie familiale et l'accès des enfants à la santé et à l'éducation est prépondérant.

Les recherches exploratoires ont permis de présenter les statistiques sur l'évolution du cheptel avicole entre l'année 2007 et 2011 ainsi récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau n° 1: Evolution du cheptel avicole en millier de têtes de 2007 à 2011

Années	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
Effectifs	34 329	35 359	36 420	37 512	38 638

Source : statistiques du secteur de l'élevage, 2011

Les productions de volailles sont vendues sur les marchés nationaux mais aussi sous régionaux. Il faut également souligner que le Burkina Faso importe de la volaille d'autres pays en l'occurrence la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et la France. Les statistiques du secteur de l'élevage présentent l'évolution des exportations et importations de volailles par destination entre l'année 2007 et 2011. Les exportations de volailles en 2011 étaient estimées à 554 134 têtes, par contre les importations de la même année étaient de 21 500 têtes. Les tableaux suivants présentent ces différentes évolutions :

Tableau n° 2: Evolution des exportations de volailles par destination de 2007 à 2011

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
Bénin	0	2 800	5 620	11 836	9 520
Côte d'ivoire	930	12 260	2960	55 255	180 704
Ghana	940	85 949	235 833	180 132	215 952
Mali	34 458	47 703	54 374	72 120	80 920
Niger	51 093	17 919	19 998	18 382	23 489
Nigeria	0	1 510	2 232	5 330	720
Togo	410	21 830	24 309	60 926	42 819
Autres	0	0	0	1	10
Ensemble	87 831	189 971	345 326	403 982	554 134

Source : statistiques du secteur de l'élevage, 2011.

Les exportations sont réduites en 2007, 2008 et 2009. Ces faibles effectifs s'expliquent par le fait que le Burkina Faso a traversé une crise de la filière avicole avec la maladie de Grippe aviaire. Cette maladie a occasionné l'abattage des volailles dans les zones déclarées infectées. Les exportations sont considérables en 2010 et 2011. Ces effectifs élevés

s'expliquent par le fait que l'Etat a multiplié ses efforts pour éradiquer la grippe aviaire et les autres pathologies de volailles. Ce qui se traduit par une augmentation de la production et partant, des exportations.

Par ailleurs, durant la même période le document statistique donne l'évolution des importations de volailles par origine résumée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3: Evolution des importations de volailles par destination de 2007 à 2011

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
Côte d'Ivoire	0	0	0	40	3100
France	0	12	831	2 318	0
Ghana	10 550	0	0	0	18 400
Mali	0	0	0	1 200	0
Niger	45	0	283	0	0
Ensemble	10 595	12	1 114	3 558	21 500

Source : statistiques du secteur de l'élevage, 2011.

Les importations concernent plusieurs espèces de volailles pour l'élevage. Il ya un nombre de plus en plus élevé d'aviculteurs, qu'ils soient traditionnels ou modernes. L'aviculture moderne prend une importance avec les tentatives d'entrepreneuriat avicole.

II.2.3. L'aviculture moderne

L'aviculture moderne ou améliorée est caractérisée par la claustration et la mise à la disposition des volailles d'un aliment complet (hormones de croissance). L'élevage avicole moderne assure le ravitaillement des villes en œufs, poulets de chair et pintades surtout pendant la saison sèche, une période où les œufs de pintades ne sont pas disponibles. Ce type d'élevage présente de nombreuses contraintes. Ces contraintes sont essentiellement le coût élevé des aliments pour volaille et l'état sanitaire des animaux. L'élevage moderne est pratiqué dans les périphéries des milieux urbains.

THEWIS, A., BOUBOUZE, A., et al (2005, p.234)¹² montrent l'importance de l'aviculture semi industrielle au Sénégal. Pour eux, «*afin de combler le déficit en viande, le gouvernement Sénégalais a encouragé le développement des activités avicoles dès le début des années 1970, plus particulièrement la production de poulets de chair. Ainsi des petites et moyennes exploitations avicoles dites semi industrielles ont vu le jour* ». Cet exemple a été déjà suivi au Burkina Faso dans les années 1980.

¹² Cité par KAGANBEGA, 2010

Au Burkina Faso dans les années 1987, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (à l'époque) a montré, à travers un rapport intitulé « *projet national de production d'œufs, coopérative de production d'œufs du Kadiogo* », qu'un certain nombre d'actions avaient été entreprises. Ces actions mettaient l'accent sur l'intensification des productions agro-sylvo pastorales, le regroupement des producteurs en coopérative et la priorité sur la consommation des productions nationales. Durant cette période (1987), l'aviculture a connu une amélioration des techniques d'élevage et d'organisation commerciale grâce à des actions entreprises par des projets. Ces actions sont : l'opération de développement de l'aviculture traditionnelle, le projet de développement de l'aviculture villageoise (PDAV), les centres nationaux avicoles de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, les microprojets avicoles au niveau des groupements villageois, associations etc.

Les orientations politiques et stratégies du Gouvernement relatives aux animaux à cycle court accordent une place importante au développement du petit élevage villageois. Ainsi, la Note d'Orientation du Plan d'Action de la Politique de Développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso qui a été adoptée par le Gouvernement en Novembre 1997 optait pour un renforcement de l'aviculture villageoise à travers la lutte contre la maladie de Newcastle, la mortalité des pintadeaux et les autres affections virales ou bactériennes ; l'amélioration de l'habitat, de l'hygiène et de l'alimentation ; la formation, la sensibilisation, l'information et l'organisation des producteurs.

A cet effet, la Note préconise la poursuite des activités du PDAV et surtout l'élargissement de son champ d'action à l'ensemble du pays.

Quant au Document d'Orientations Stratégiques (DOS) des secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage à l'horizon 2010, qui consacre l'approche filière, la volaille y figure en bonne place. Il en est de même du Plan d'Actions et du Programme d'Investissements du secteur de l'Elevage qui a retenu le développement de l'aviculture villageoise comme programme prioritaire.

Le Programme Populaire de Développement (PPD) avait misé sur l'aviculture avec ses projets de création de fermes avicoles au niveau de chaque province. Le rapport du ministère de l'agriculture et de l'élevage à l'époque a donné une situation de la production moderne de volaille. Il est ressorti que l'aviculture moderne est basée essentiellement sur l'élevage des poules pondeuses et des poulets de chair. Cette activité est due aux initiatives privées et reste isolée au niveau des grands centres de consommation tels que Ouagadougou, Bobo, Koudougou, Banfora et Ouahigouya. La production d'œufs du secteur avicole moderne reste très insuffisante par rapport aux capacités d'absorption des marchés de Ouagadougou et Bobo

surtout en période sèche où la production baisse. C'est ce qui va amener des auteurs à faire une analyse de la filière volaille dans la ville de Ouagadougou.

OLANREWAJU, B., SMITH et al (2004) cités par KAGANBEGA (2010) font une analyse de la filière de production d'œufs à Ouagadougou. L'approche choisie par ces auteurs pour analyser la filière comprend une description des circuits de relation des acteurs (opération technique), des acteurs (typologie) et des échanges. Ils identifient d'abord les fonctions qui existent dans la filière puis les acteurs, qui peuvent remplir plusieurs fonctions complémentaires (ou contradictoires). Ils distinguent trois types de producteurs : les éleveurs petits et moyens, peu professionnels, les éleveurs moyens, relativement professionnels, les éleveurs moyens ou gros, professionnels.

De même, ils identifient plusieurs types de revendeurs : les gros revendeurs, les revendeurs moyens, les supermarchés, les détaillants et kiosques, les éleveurs pratiquant la vente directe, les vendeurs d'œufs bouillis. *« L'amont de la filière est plus simple dans la mesure où les fournisseurs d'intrants sont en situation de monopole ou d'oligopole. Les intrants vétérinaires et certains services sont assurés par une structure interprofessionnelle »* OLANREWAJU, B., SMITH et al (2004).

II.3. Les obstacles à la production avicole

La littérature sur les facteurs limitant la productivité de l'aviculture peut être faite sous forme de rubriques. Ainsi, ces facteurs sont d'ordre sanitaire, socio-économique, génétique et social.

II.3.1. Les facteurs sanitaires

Le premier handicap de l'aviculture traditionnelle dans notre pays est la maladie de Newcastle. Elle décime chaque année 80 à 90% des volailles dans les zones d'épizooties (ANAGO, 1985). Elle a en outre un effet psychologique très important dans nos campagnes. Les éleveurs sachant qu'entre le mois de février et celui de novembre 80% de leur élevage sera détruit ne peuvent s'intéresser activement à une amélioration.

De même, la dispersion des volailles est à la fois un atout et une faiblesse. Tout comme elle permet d'utiliser au mieux les ressources naturelles, elle rend de même très difficile les interventions. Le manque de moyens et de personnel technique ne favorise pas la mise en place d'un programme d'intervention.

Quant à OUEDRAOGO (nd) la précarité des conditions d'habitat et d'hygiène entraîne des pertes souterraines (retards de croissance des jeunes, désertions des nids par les couveuses, etc.) d'une part et exacerbe les mortalités d'origine pathologique d'autre part. A cela, il ajoute la faiblesse de la formation, de l'information et de la sensibilisation des producteurs qui contribue à les maintenir dans un état d'arriération par rapport aux techniques améliorées de production.

II.3.2. Les facteurs socio-économiques

Les transformations importantes de l'élevage avicole villageois sont limitées compte tenu des disponibilités alimentaires et financières réduites des paysans (ANAGO, 1985). En effet, les faibles ressources alimentaires, les conditions de vie (habitat) excluent les possibilités d'une grande amélioration de l'aviculture traditionnelle.

Il s'avère nécessaire de développer l'aviculture villageoise mais, il serait aberrant par exemple de vouloir améliorer les conditions d'habitat des volailles que celles des paysans eux-mêmes¹³.

L'infrastructure routière constitue également un handicap de développement de l'économie (ANAGO, 1985). En effet, la commercialisation des produits avicoles est confrontée aux problèmes de la faible infrastructure du réseau routier. En saison des pluies par exemple, l'accès à certains villages est impossible ; ce qui constitue un aspect néfaste à l'écoulement de la production.

Selon SMITH, A J (1992, vol 2), dans la plupart des pays en développement, les producteurs avicoles traditionnels ne prennent pas le soin de dresser un plan d'exploitation. Un plan qui détaille les dépenses fixes et variables supportées avant et après l'entrée des premières liquidités dans l'entreprise. Cela est essentiel si un emprunt doit être contracté auprès d'une banque ou d'un gouvernement. Selon lui, aucun créancier n'accordera de prêt à un aviculteur s'il ne possède pas de garantie raisonnable sur la crédibilité de son projet. Le même SMITH établit une relation entre le coût de l'alimentation et celui du produit fini. Pour lui, si les frais généraux sont maintenus à un niveau restreint, le principal poste de dépense de l'entreprise avicole sera celui de l'alimentation qui peut représenter 60% du coût total de production. Et le rapport entre le coût de l'alimentation et celui du produit fini sera vraisemblablement le principal facteur qui affectera la productivité. Les aviculteurs ne disposant pas de garanties sont contraints de gérer leur exploitation avec les moyens de bord.

¹³ ANAGO, op.cit

II.3.3. Les facteurs génétiques

Il est très difficile d'évaluer les potentialités de nos poules sur le terrain. Les facteurs génétiques et les conditions d'élevage sont étroitement liés pour donner les performances que l'on peut observer habituellement. La poule locale est assez bonne pondeuse. Il est possible en améliorant les conditions d'obtenir des performances satisfaisantes.

Par ailleurs, VAN Eekeren et al (1995) et SMITH (1992, vol 1) nous font savoir que les aviculteurs dans les pays tropicaux rencontrent le plus souvent des problèmes dans leur exploitation. Le manque d'eau est une raison de faible rendement. En effet, dans le cas particulier des pays tropicaux, le manque d'eau entraîne la mort des volailles dans un très court délai. A cela s'ajoute l'incapacité des aviculteurs de satisfaire les besoins en énergies, en protéines, en vitamines et en minéraux.

II.3.4. Les facteurs d'ordre social

Il est évident que les paysans, éleveurs de volailles sont concernés par les programmes de développement en matière d'élevage traditionnel et que la réussite de ces programmes dépend donc en premier lieu de l'intérêt et de l'accord des éleveurs. Ces intérêts et accords sont eux-mêmes fonction de leur degré de sensibilisation.

Selon Haoua DIABATE et al (1981)¹⁴, en effet, quand on cherche à améliorer en milieu traditionnel, on se heurte à des préjugés et à divers tabous. Par exemple, dans les coutumes traditionnelles, les enfants et les femmes ne doivent pas consommer des œufs. Ce qui avait dans le temps freiné la production d'œufs de consommation.

Par ailleurs, dans certaines ethnies, les femmes ne doivent pas consommer la viande de pintade (ou de poulet), ainsi que le premier enfant de la famille. Chez d'autres encore, poursuit DIABATE, il est interdit d'aller demander la main d'une fille en mariage avec une pintade, car celle-ci risque de désertir le foyer conjugal comme la pintade.

En plus de ces éléments il faut ajouter la faible réceptivité au changement, la réticence de la part des éleveurs, est un facteur très limitant à tout développement en milieu traditionnel. C'est ainsi que dans l'étendue du pays, il existe une certaine homogénéité du point de vue ethnique et géographique les éleveurs de certains villages font vacciner leurs volailles tandis que ceux des villages voisins s'y refusent. Dans un même village on observe une réticence de

¹⁴Haoua Diabaté, Saunders Malcom, Projet de développement de l'aviculture villageoise, Ouagadougou ; élevage traditionnel de la pintade en Haute-Volta, 1981.

certaines éleveurs, et ils attendent toujours pour voir si chez le voisin l'opération semble réussir avant de se décider.

Certains paysans sont également réticents à toute intervention gratuite car pour eux, tout ce qui est gratuit n'est pas bon.

Enfin, il faut noter qu'un échec reste longtemps dans l'esprit du paysan.

II.4. Les structures de commercialisation

L'élevage traditionnel de volailles trouve son débouché dans les marchés urbains. La consommation des villes en volailles est fortement tributaire de ce type d'élevage. D'un bout à l'autre de la chaîne de commercialisation, on peut distinguer quatre étapes :

- La collecte primaire en brousse ;
- La collecte secondaire qui consiste à rassembler les volailles ;
- L'expédition chez les marchands grossistes ou sur les marchés locaux et urbains ;
- En dernière étape, l'organisation même du marché, et l'exportation vers les pays voisins.

Les collectes se font de façon artisanale par de petits commerçants qui parcourent la brousse soit à bicyclettes soit à vélomoteurs (DIABATE, 1981). Chaque commerçant grossiste a ses fournisseurs bien déterminés avec lesquels il est constamment en liaison et qui travaille pour son compte.

Pour transporter les volailles ils utilisent des paniers contenant selon les dimensions 20 à 50 volailles attachées au porte-bagages des vélomoteurs et une trentaine de volailles accrochées au guidon. Ainsi, un vélo peut prendre 80 à 100 volailles, parfois même plus, car par souci d'économie, ils préfèrent charger au maximum leurs vélos et faire un seul voyage au lieu de plusieurs, maintenant ainsi les oiseaux dans des conditions extrêmement pénibles. Ce type de collecte rudimentaire entraîne des pertes importantes (entassement, exposition au soleil). De plus, le commerçant peut acheter une volaille malade et véhiculer ainsi la maladie au cours du transport.

Sur les marchés, les volailles ne sont pas mieux traitées, elles restent toujours entassées dans de cageots ne permettant pas une circulation aisée de l'air. Les volailles destinées à l'exportation sont conditionnées dans des cageots contenant 70 à 100 têtes. Là également elles s'y trouvent entassées. Ces cageots sont ensuite placés sur le toit des camions

ou sur les wagons plateformes exposés au soleil et à la pluie. Les volailles sont peu ou mal alimentées. A ce niveau aussi les pertes sont énormes.

En résumé, on peut dire que tout au long du circuit de commercialisation, les volailles subissent un traitement sévère : elles sont entassées dans leurs cageots, mal nourries, mal abreuvées et exposées aux intempéries. On notera encore l'absence de nettoyage et de désinfection des cages de transport et enfin l'absence de parquets de repos où l'on pourrait garder les volailles avant de les embarquer dans le train.

Le système de distribution traditionnel, malgré son caractère archaïque reste néanmoins dans les limites raisonnables, bien adapté à une production diffuse (DIABATE, 1981).

Ce chapitre sur l'aperçu de l'aviculture en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso nous a permis de montrer la crise que la filière rencontre face à la concurrence étrangère. Il s'est agit aussi de présenter la situation de l'aviculture au Burkina Faso dans son aspect moderne que traditionnel. Les obstacles liés à la pratique de cette activité ont été passés en revue et également les structures de commercialisation.

Cette première partie a été faite en deux chapitres. Dans le premier, nous avons fait ressortir le cadre théorique de l'étude. En premier lieu nous avons défini quelques concepts en vue d'avoir une même compréhension de leur emploi. En effet, les termes tels que projet, projets avicoles, groupements villageois et crédit ont fait l'objet d'une définition. En deuxième lieu, les approches théoriques du cycle de vie d'un projet, la théorie de l'entrepreneuriat politique et l'asymétrie d'information ont été parcourues ainsi qu'une revue empirique sur les facteurs pouvant expliquer la faible réalisation d'un ensemble de projets financés par une organisation donnée. Quant au second chapitre, il a fait l'état des lieux sur le secteur avicole en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso. Bien qu'étant porteur, il fait face à un certain nombre de difficultés liées au financement, la concurrence des produits importés. La partie qui suit aborde les aspects méthodologiques, la présentation des données de l'étude ainsi que leur analyse suivie des recommandations.

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DE L'ETUDE, PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

La deuxième partie de l'étude vient en complément de la première, une étude de cas portant spécifiquement sur une union des groupements villageois Tin Tua (Diema) de Fada. Egaleme nt scindée en deux (2) chapitres, le premier décrit la méthodologie élaborée pour l'étude, le cas pratique en étude notamment le Diema de Fada et les structures auxquelles il est rattaché. Le deuxième chapitre présente les résultats de l'enquête, leur analyse et interprétation ainsi que des recommandations.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET PRESENTATION DU DIEMA DE FADA

Ce chapitre aborde la méthodologie par laquelle nous avons procédé pour recueillir les données de notre étude. Les aspects méthodologiques concernent spécifiquement le choix des variables et des indicateurs, l'échantillonnage, les outils de collecte de données notamment le questionnaire et le guide d'entretien et la méthode d'analyse des données. Il comporte également la présentation de la zone de l'étude et la structure d'accueil (FDTT). Elle est suivie de la présentation des résultats de l'enquête, leur analyse et interprétation.

III.1. La méthodologie d'enquête

Dans cette section, il est présenté la démarche opérationnelle allant du choix des variables à la construction de l'échantillon, puis à la collecte et au traitement des données.

III.1.1. Le choix des variables

Au regard de la littérature et de la nature des données à récolter, il a été retenu des variables susceptibles d'expliquer la faible réalisation des projets avicoles par les bénéficiaires du Diema de Fada. Ces variables sont choisies en fonction des objectifs de l'étude. Ainsi, les variables et indicateurs retenus pour l'étude sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau n° 4: Récapitulatif des variables et indicateurs utilisés

Variables	indicateurs
Le suivi des bénéficiaires	Le nombre de visites trimestrielles des animateurs
	Le nombre de rencontres mensuelles entre membres
Le mode opératoire de sélection et d'octroi du financement aux bénéficiaires	La rigueur dans la sélection des bénéficiaires
	L'existence ou non existence de mesures incitatives (encouragements, sanctions)
Les facteurs socioéconomiques	L'activité principale
	Le nombre de personnes en charge
	Les évènements sociaux

Source : Auteur

En effet, l'insuffisance des rencontres entre les bénéficiaires et les visites des animateurs devrait contribuer à la faible réalisation des projets avicoles chez les bénéficiaires. De plus, une défaillance du mode opératoire telle que l'absence de rigueur dans la sélection des bénéficiaires, et l'inexistence de mesures incitatives pourrait conduire à un faible taux de réalisation. Enfin, les facteurs socioculturels tels que l'activité principale du bénéficiaire, le nombre de personnes en sa charge et les événements sociaux (maladies, décès, etc.) peuvent avoir un impact négatif sur la mise en œuvre de l'aviculture.

III.1.2. La constitution de l'échantillon

La population d'enquête est constituée de deux catégories : d'une part les bénéficiaires, et d'autre part les personnes ressources (ou acteurs sociaux) à savoir, le responsable des formations techniques spécifiques du Diema de Fada, le responsable du FONAENF Antenne de l'Est, et le chargé des FTS de l'ONG Tin Tua ; personnes ayant des informations pertinentes pouvant nous aider dans notre recherche. Nous avons ainsi adressé le questionnaire à 40 bénéficiaires (15 hommes et 25 femmes) en plus des trois personnes ressources ci-dessus citées pour les entretiens, soit au total 43 personnes enquêtées.

La méthode de l'effet de boule de neige a été utilisée. Elle consiste, sur la base des listes des bénéficiaires, à interroger le groupe cible sur la localisation éventuelle d'un élément de sa promotion. Cette méthode s'est révélée d'un grand apport dans la mesure où la liste des bénéficiaires ne donne pas les contacts.

III.1.3. La collecte des données

Pour cette étude, deux (2) types d'outils ont été utilisés pour récolter les données à savoir le questionnaire et le guide d'entretien.

III.1.3.1. Le questionnaire

En vue d'une représentativité, le questionnaire a permis de récolter les opinions de 40 personnes sur l'ensemble des 400 bénéficiaires formés par le Diema de Fada afin d'expliquer la faible réalisation des projets avicoles. A cet effet, 15 hommes (37,5%) et 25 femmes (62,5%) ont été enquêtés ; ces proportions car plus de 60% des bénéficiaires sont des femmes. Le questionnaire comportait des questions fermées et ouvertes. (Confère annexe).

III.1.3.2. Le guide d'entretien

Les entretiens ont été menés avec trois personnes ressources à savoir le responsable des formations techniques spécifiques du Diema de Fada, le responsable du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF), et le chargé des FTS de l'ONG Tin Tua. Ces entretiens ont été orientés essentiellement sur les hypothèses de l'étude. Cette stratégie a permis de récolter des données secondaires (Confère annexe).

III.1.4. La méthode de traitement et d'analyse des données

Pour le traitement des données récoltées, il a été utilisé les logiciels SPSS et Excel. Ainsi, les tableaux et les figures ont servi pour synthétiser les informations. Quant à l'analyse des données, la méthode est essentiellement descriptive. Chaque hypothèse est présentée sous forme de thématique et les données sont interprétées en vue de sa vérification. Toute l'analyse est orientée de façon à donner une réponse à la question principale de l'étude.

Ainsi, avant de présenter les résultats obtenus de l'enquête, il nous semble nécessaire de faire une présentation du Diema de Fada.

III. 2.Le cas d'étude

Le Diema de Fada est partie intégrante de la Fédération des Diema Tin Tua, laquelle est sous le couvert de l'ONG Tin Tua. Dans ce point, nous allons d'abord présenter la zone d'étude suivie de l'historique du Diema de Fada, ensuite faire une présentation de la Fédération et enfin donner un bref aperçu sur l'ONG Tin Tua.

III.2.1. Situation géographique de la zone d'étude

Le Diema de Fada est limité à l'Est par le Diema de Matiacoali, à l'Ouest par la province du Kouritenga, au Nord par les Diema de Bilanga et Gayéri, et au Sud par ceux de Pama et de Diembendé. Il compte aujourd'hui 23 Groupements villageois localisés dans la ville de Fada et alentours. Fada est traversé par la route nationale numéro 4 (Ouagadougou-Niamey). La ville est un carrefour international, à proximité du Niger, du Bénin, du Togo et est située entre les points de coordonnées géographiques 0,22° de longitude Est et 12,2° de latitude Nord (MCAT, 2004).

Quant au climat, il est de type sud-soudanien. Il est caractérisé par une longue saison sèche (d'octobre à mai) et une courte saison pluvieuse (de juin à septembre). Les températures

les plus élevées s'observent de mars à mai avec une moyenne de l'ordre de 31°C (minima à 24°C, maxima 38°C). Les températures les plus basses sont enregistrées de décembre à janvier avec une moyenne de 25°C (minima 16°C, maxima 34°C).

La pluviométrie oscille entre 600mm et 1072mm avec 71 jours de pluie à Fada N'Gourma¹⁵. Ce qui est favorable à l'agriculture et partant, à l'aviculture. Généralement, la saison des pluies commence début mai et se termine fin septembre ou octobre selon les années.

Le Diema de Fada est un creuset ethnique où habitent les Gulmanceba (ethnie majoritaire), les Mossi, les Peuhls, les Zaossé, les Yana et les Haoussa.

De nombreuses activités génératrices de revenus (AGR) sont menées par les membres et les groupements. Les principales AGR engagées par les membres de groupements comprennent :

- achat revente des céréales ;
- préparation et vente de plats cuisinés (beignets, galettes, riz) ;
- préparation et vente de bière de mil ;
- production et vente de soumbala ;
- vente de condiments ;
- vente de produits manufacturés divers ;
- vente de produits séchés ;
- production et vente de savon ;
- embouche bovine et ovine ;
- transformation de manioc en gari ;
- maraichage ;
- vente de fruits et légumes ;
- culture de rente : coton, arachides, sésame, riz ;
- apiculture ;
- aviculture ;
- cueillette et vente de semences forestières ;
- ramassage, traitement et vente d'amendes de karité ;
- extraction et vente de beurre de karité,
- extraction d'huile et vente de tourteaux d'arachides.

En dehors des AGR exercées par les membres, d'autres AGR et unités économiques sont sources de revenu pour les groupements. Ce sont les activités entreprises à titre collectif par

¹⁵Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique, 2004-2005

les groupements. Elles sont souvent empruntées d'objectifs sociaux même quand elles prennent en compte les aspects de rentabilités financières.

Ces activités sont les suivantes :

- les banques de céréales ;
- les plates formes multifonctionnelles (moteurs, moulin, alternateur, broyeuse, décortiqueuse,...) ;
- les moulins ;
- les champs collectifs de céréales ou d'arachides¹⁶. Le Diema de Fada est positionné dans une zone possédant d'énormes potentialités agropastorales qui sont favorables à l'agriculture et l'élevage, principales activités de la population. Cette zone présente notamment les atouts suivants :
 - une végétation abondante qui encourage l'agriculture et l'élevage ;
 - une pluviométrie assez bonne ;
 - une hydrographie aménageable mais non aménagée. On compte dans la Région de nombreux barrages et des retenues d'eau, des ressources forestières et des pâturages naturels abondants. (Monographie de la Région de l'Est, 2009).

III. 2.2. Historique du Diema de Fada

Le Diema de Fada se présente comme étant l'union des groupements villageois partageant la même entité géographique. Il a vu le jour le 20 Juillet 1994 et est reconnu officiellement le 07 août 2002 sous le numéro 2002-146/MATD/PGRM/FD. Il est situé à la sortie de la ville de Fada sur la route de Ouagadougou. Le Diema de Fada regroupe de nos jours 29 groupements villageois et joue le rôle d'animation auprès de ces derniers. Il est dirigé par Madame TOMPOUDI Bandida et est sous la direction de la Fédération des Diema Tin Tua.

III.2.3. Présentation de la Fédération des Diema Tin Tua

La Fédération des Diema Tin Tua en abrégé « FDTT » est une fédération de plus de 536 groupements villageois dont 220 groupements masculins, 266 groupements féminins et 50 groupements mixtes regroupés en dix neuf (19) Unions appelées Diema. Elle a été créée le

¹⁶Charles BONKOUNGOU et Philippe YANOOGO (2003), rapport étude sur le renforcement de la capacité d'autofinancement de Tin Tua.

29 Août 2008 et a été reconnue officiellement le 10 Février 2009 sous le numéro 2009-003/MATD/REST/PGRM/HC.

La Fédération est ainsi composée de dix-neuf (19) Diema qui sont issus des cinq provinces de la région de l'Est du Burkina Faso (la Gnagna, le Gourma, la Komondjari, la Kompienga et la Tapoa), de la province du Koulpelogo dans la région du Centre-Est et de la province de Yagha dans la région du Sahel¹⁷. Chaque Diema constitue une entité autonome et partage avec les autres une communauté de vision, de projets utilisant l'alphabétisation et la formation de l'ensemble des membres de leur communauté comme levier de développement. La Fédération est une unité chargée de coordonner les programmes des différents Diema. Sa création est survenue suite à l'accroissement du nombre d'unions des groupements villageois par l'Association Tin Tua. Quelles sont les vision et objectifs de la FDTT ?

III.2.3. La vision et les objectifs de la Fédération des Diema Tin Tua

La Fédération des Diema Tin Tua poursuit une vision et un ensemble d'objectifs.

III.2.3.1. La vision de la FDTT

La vision de la FDTT est d'arriver à réduire la pauvreté des populations cibles, assurer la sécurité alimentaire en quantité et en qualité et parvenir à une viabilité organisationnelle de ses membres. La réduction de la pauvreté passe nécessairement dans la région de l'Est par l'alphabétisation, la formation et l'équipement agropastoral adéquat des ménages¹⁸. De ce fait, quels sont les objectifs poursuivis par la Fédération ?

III.2.3.2. Les objectifs

La FDTT a pour objectifs de :

- représenter et défendre les droits et les intérêts de ses membres ;
- renforcer les capacités de ses membres par l'Information et la formation;
- coordonner les actions de ses membres en vue de constituer une force de proposition et de contribution au développement du Burkina Faso en général et de la région de l'Est en particulier ;
- appuyer les organisations de base dans leur structuration et dans leurs efforts d'alphabétisation et de formation;

¹⁷ Fédération des Diema Tin Tua, brève présentation de la FDTT, 2010.

¹⁸Idem

- contribuer à la lutte contre les IST et le VIH/SIDA dans la région de l'Est et ailleurs;
- promouvoir le développement local durable des activités, culturelles, artistiques et sportives;
- promouvoir les valeurs universelles notamment : la solidarité, le genre et l'équité dans ses organes et dans toutes les couches sociales;
- promouvoir chez les jeunes des comportements favorables à une vie sans VIH/SIDA.

III.2.3.3. Les axes d'intervention

La Fédération des Diema Tin Tua intervient essentiellement dans les domaines suivants :

- le développement et la promotion humaine à travers l'alphabétisation et l'éducation non formelle dans cinq (5) langues nationales, l'information/sensibilisation/formation liée aux thématiques de développement durable, solidarité, Genre et Développement, vie associative et santé reproductive et droits sexuels ;
- plaider en faveur des membres ;
- le renforcement des capacités d'intervention : coordination et capitalisation des activités des membres, échanges et partages d'expériences entre les membres¹⁹.

La Fédération coordonne les activités des différents Diema et rend compte à l'ONG Tin Tua.

III.2.4. Brève présentation de l'Association Tin Tua

L'Association Tin Tua (« Développons-nous, nous-mêmes » en langue gulimancé) est une Organisation Non Gouvernementale dont le siège est établi à Fada N'Gourma. Elle a été créée en 1989 par des néo-alphabétisés et les membres de la sous commission du Gulimancéma à la suite du développement du Programme d'Alphabétisation au Gulmu (PAG) initié en 1986 (grande conférence régionale de l'est panel 2 : l'éducation dans la région de l'est, l'exemple de Tin Tua 2010).

C'est en 1991 qu'elle a obtenu sa reconnaissance juridique et le 31 août 1992 cette association est devenue une ONG nationale et inscrite sous le numéro 00189/MFP/MSCP/SG/DG/-COOP/BSONG²⁰. Désormais l'Association se charge de la

¹⁹Op cit.

²⁰ Charles BONKOUNGOU et Philippe YANOGO, Rapport étude sur le renforcement de la capacité d'autofinancement de Tin Tua, 2003.

conception des méthodes, stratégies, apporte un appui-conseil et technique aux Diema. Il joue également un rôle crucial dans la mobilisation des ressources.

Ce chapitre a consisté à la présentation de la méthodologie par laquelle nous avons procédé pour recueillir les données de notre étude. Les aspects méthodologiques concernent spécifiquement le choix des variables et des indicateurs, l'échantillonnage, les outils de collecte de données notamment le questionnaire et le guide d'entretien et la méthode d'analyse des données. Il comporte également la présentation de la zone de l'étude et la structure d'accueil (Fédération des Diema Tin Tua). Dans le chapitre qui va suivre, il sera question de présenter les résultats de la recherche, leur analyse et interprétation et débouchera enfin sur des recommandations.

CHAPITRE IV : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE

Après avoir présenté la méthodologie de recherche et le cas d'étude, il s'agit maintenant de présenter les résultats de la recherche et fournir une explication globale des facteurs explicatifs du faible taux de réalisation des projets avicoles par des bénéficiaires dans le Diema de Fada et proposer quelques recommandations.

IV.1. Les résultats de l'enquête

Cette présentation consiste à donner les opinions des bénéficiaires interrogés sur la question relative aux facteurs explicatifs du faible taux de réalisation des projets avicoles. Pour chaque question donnée, nous quantifierons leurs réponses sous forme d'opinions en vue de mettre en exergue les tendances majoritaires et minoritaires. La présentation des résultats se fera comme suit : les caractéristiques socio-économiques des enquêtés, le mode opératoire de sélection des bénéficiaires et d'octroi du financement et le suivi des bénéficiaires sur le terrain.

IV.1.1. Les facteurs socioéconomiques

Dans cette section, nous présentons les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des populations de notre échantillon.

IV.1.1.1. Le sexe

L'échantillon est composé de 40 bénéficiaires dont 15 hommes (37,5%) et 25 femmes (62,5%). Le tableau suivant présente la répartition des enquêtés selon le sexe.

Tableau n° 5: Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
Masculin	15	37,5	37,5
Féminin	25	62,5	100,0
Total	40	100,0	

Source : Données d'enquête (*Juillet 2013*)

IV.1.1.2. L'âge

Le tableau ci-dessous montre que la majorité relative des enquêtés soit 40% a une tranche d'âge comprise entre 15 et 25 ans. Viennent ensuite les tranches d'âge de 25 à 35 ans, 35 à 45 ans et celle de 45 ans et plus avec respectivement 27,5%, 25% et 7,5%. On remarque également que 67,5% des enquêtés ont moins de 35 ans.

Tableau n° 6 : Répartition des enquêtés selon l'âge

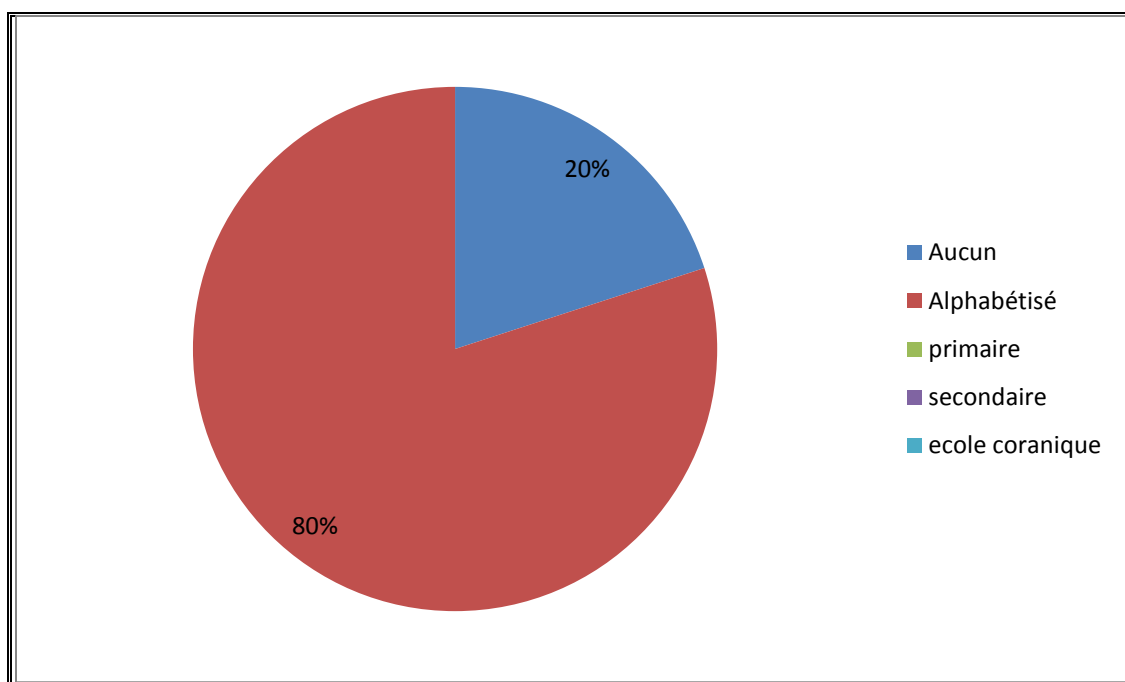
Tranche d'âge	effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
[15-25[16	40	40
[25-35[11	27,5	67,5
[35-45[10	25	92,5
45 ans et plus	3	7,5	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (*Juillet 2013*)

IV.1.1.3. Le niveau d'instruction

Parmi les personnes enquêtées, 80% ont été alphabétisées contre 20% qui ne le sont pas. Aucun de ces enquêtés n'a été à l'école primaire, dans l'enseignement secondaire ou à l'école coranique. La figure suivante en offre un récapitulatif.

Figure n° 1: répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction



Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.4. Le nombre de personnes en charge

Pour ce qui est du nombre de personnes en charge, 45% prennent en charge entre 6 et 8 personnes contre 12,5% qui en ont deux personnes au plus en charge. Un quart des enquêtés soit 10 personnes disent avoir entre 3 et 5 personnes à leur charge.

Tableau n° 7: Répartition des enquêtés selon le nombre de personnes en charge

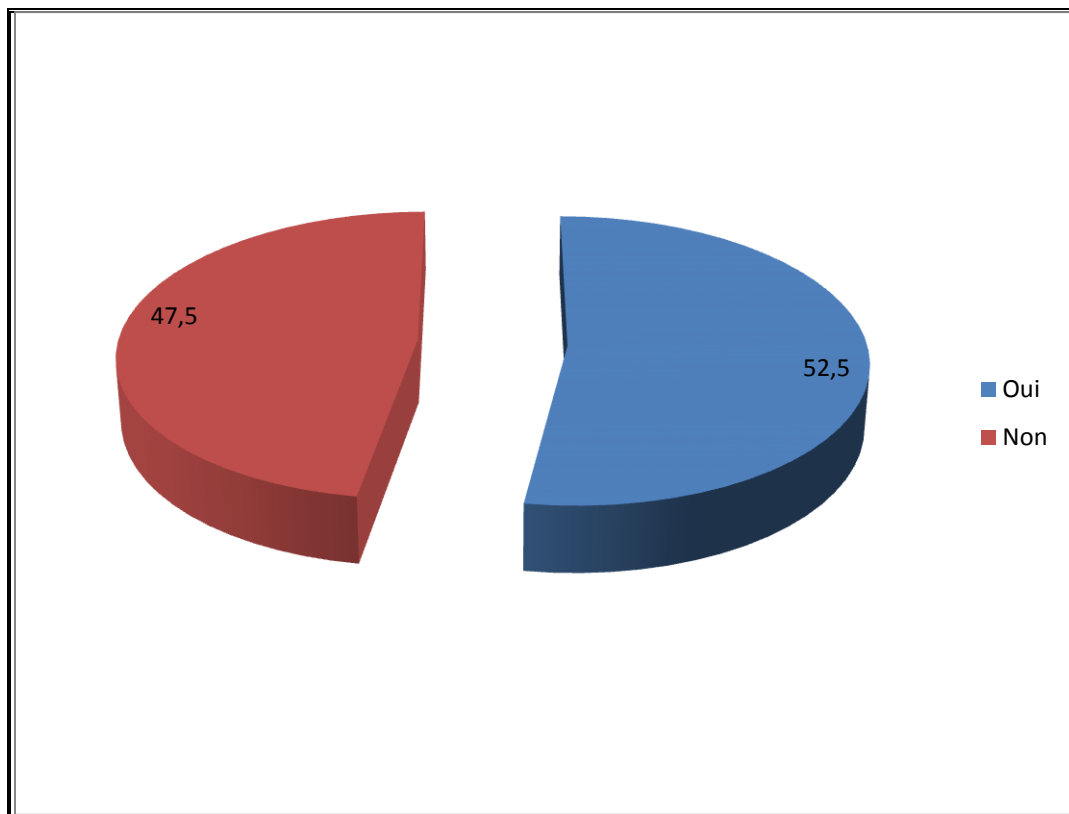
Nombre de personnes en charge	Effectifs (%)	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
[0-2]	5	12,5	12,5
[3-5]	10	25	37,5
[6-8]	18	45	82,5
9 et plus	7	17,5	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.5. Incidence du nombre de personnes en charge sur la réalisation des projets avicoles.

Les enquêtés ont donné leur opinion de l'effet du nombre de personnes qu'ils ont en charge sur la possibilité de réalisation de leur projet. Ainsi, 52,5% des enquêtés avancent qu'un nombre élevé de personnes à charge peut empêcher la réalisation des projets avicoles alors que 47,5% ont émis un avis contraire. (Cf. figure2 ci-dessous)

Figure n° 2: Opinions des enquêtés sur l’incidence du nombre de personnes en charge sur la réalisation des projets avicoles.



Source : Données d’enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.6. L’activité principale selon la saison

Les activités des personnes enquêtées diffèrent selon qu’il s’agit de la saison pluvieuse ou de la saison sèche.

- **En saison des pluies :**

Le tableau 8 ci-dessous montre que la plupart des personnes interrogées soit 97,5% pratiquent l’agriculture en saison hivernale. Seulement 2,5% des enquêtés pratiquent l’élevage.

Tableau n° 8: Répartition des enquêtés selon l’activité principale en saison pluvieuse

Activité principale en saison pluvieuse	Effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
Agriculture	39	97.5	97.5
Elevage	1	2.5	100
Total	40	100	

Source : Données d’enquête (Juillet 2013)

- **En saison sèche :**

Pour ce qui est de la saison sèche, l'activité dominante est l'élevage soit 57,5%. D'autres activités telles que le commerce, le jardinage et l'artisanat sont également pratiquées.

Tableau n° 9: Répartition des enquêtés selon l'activité principale en saison sèche

Activité principale en saison sèche	Effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
Jardinage	6	15	15
Elevage	23	57.5	72.5
Commerce	7	17.5	90
Artisanat	4	10	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.7. Opinion sur l'influence de l'activité principale sur la réalisation du projet avicole

Pour 52,5% des répondants l'activité principale aurait une influence négative sur la réalisation du projet avicole, ce qui n'est pas le cas chez 47,5%.

Tableau n° 10: Opinions des enquêtés sur l'influence de l'activité principale sur la réalisation du projet avicole

Activité principale et réalisation du projet avicole	Effectif	Fréquence (%)
OUI	19	47,5
NON	21	52,5
Total	40	100

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.8. Le revenu mensuel

La majorité des enquêtés soit 45% a un revenu mensuel compris entre 10 000 et 20 000 F CFA, ceux qui ont entre 30 000 et 50 000 F CFA de revenu mensuel, représentent 5%. Autrement dit, 95% des enquêtés ont au plus 30 000 FCFA de revenu mensuel. Le tableau ci-dessous nous en donne les détails.

Tableau n° 11: Répartition des enquêtés selon le revenu mensuel

Revenu mensuel en F CFA	Effectif	Fréquence (%)	Fréquences cumulées (%)
[5000-10000[5	12,5	12,5
[10000-20000[18	45	57,5
[20000-30000[15	37,5	95
[30000-50000[2	5	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.9. Survenue d'évènements sociaux après l'obtention du financement

La plupart des enquêtés soit 82,5% disent avoir connu des évènements immédiats après l'obtention du crédit; parmi eux, 77,5% des enquêtés, disent que la survenue des évènements immédiatement après l'obtention du financement aurait une influence négative sur la réalisation du projet avicole. A l'opposé, 22,5% ne partagent pas ce point de vue.

Tableau n° 12: Survenance des évènements immédiats après l'obtention du financement sur la réalisation du projet avicole

Avez-vous connu des évènements pour lesquels vous avez utilisé votre financement ?	Effectif	fréquence (%)
Oui	33	82,5
Non	7	17,5
Total	40	100

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.1.10. Incidence de la survenue d'évènements sociaux sur la réalisation des projets avicoles

Selon 77,5% des enquêtés, la survenue d'un évènement immédiatement après l'obtention du financement aurait une influence négative sur la réalisation du projet avicole. A l'opposé, 22,5% ne partagent pas ce point de vue.

Tableau n° 13: Opinions des enquêtés sur l'influence de la survenue d'évènements sur la réalisation du projet avicole

Evènements sociaux et réalisation des projets avicoles	Effectif	Fréquence (%)
OUI	31	77,5
NON	9	22,5
Total	40	97,5

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV. 1.2. Le mode opératoire de sélection des bénéficiaires et d'octroi du financement

Pour ce qui concerne le mode opératoire ; l'échantillon enquêté dit qu'il n'y a pas de conditions de sélection et d'octroi de financement aux bénéficiaires.

IV. 1.2.1. Opinion des enquêtés sur la propension à effectuer un apport personnel

Tous les enquêtés disent qu'il ne leur est pas imposé des conditions pour bénéficier de la formation et du financement. La plupart des enquêtés soit 82,5% marquent leur accord quant à leur contribution personnelle au coût de réalisation personnelle si l'union des groupements villageois la leur demandait.

Tableau n° 14: Répartition des enquêtés sur leur propension à effectuer un apport personnel

Propension des enquêtés à une contribution minimum	effectif	Fréquence (%)	fréquence cumulée (%)
Oui	33	82,5	82,5
Non	7	17,5	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

Nous nous sommes intéressés à l'opinion des enquêtés sur d'éventuelles Mesures incitatives. A cette question, il ressort que 85% des enquêtés sont favorables à la mise en place des mesures incitatives, qu'elles soient des contraintes ou des encouragements.

IV.1.2.2. Opinion des enquêtés sur d'éventuelles mesures incitatives

A cette question, il ressort que 85% des enquêtés sont favorables à la mise en place des mesures incitatives, qu'elles soient des contraintes ou des encouragements.

Tableau n° 15: Répartition des enquêtés sur d'éventuelles mesures incitatives

Opinions des enquêtés sur d'éventuelles mesures incitatives	effectif	fréquence (%)	fréquence cumulée (%)
Oui	34	85	85
Non	6	15	100
Total	40	100	

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.3. Le suivi des bénéficiaires

Ce point concerne les différentes opinions des enquêtés sur les questions relatives au suivi. Les rencontres entre membres-bénéficiaires et leur suivi par des animateurs sur l'état d'avancement des projets a pour avantage d'accompagner les producteurs ayant bénéficié de financement.

IV.1.3.1. Opinions sur les rencontres entre membres-bénéficiaires

Au niveau des bénéficiaires, 92,5% des enquêtés disent avoir des rencontres sur l'état d'avancement des projets avicoles. La fréquence des rencontres varie entre deux et trois fois dans le mois.

Tableau n° 16: Opinions des enquêtés sur les rencontres pour l'état d'avancement des projets au niveau

Opinions sur les rencontres entre membres	Effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
Oui	37	92,5	92,5
Non	3	7,5	100
Total	40	100	

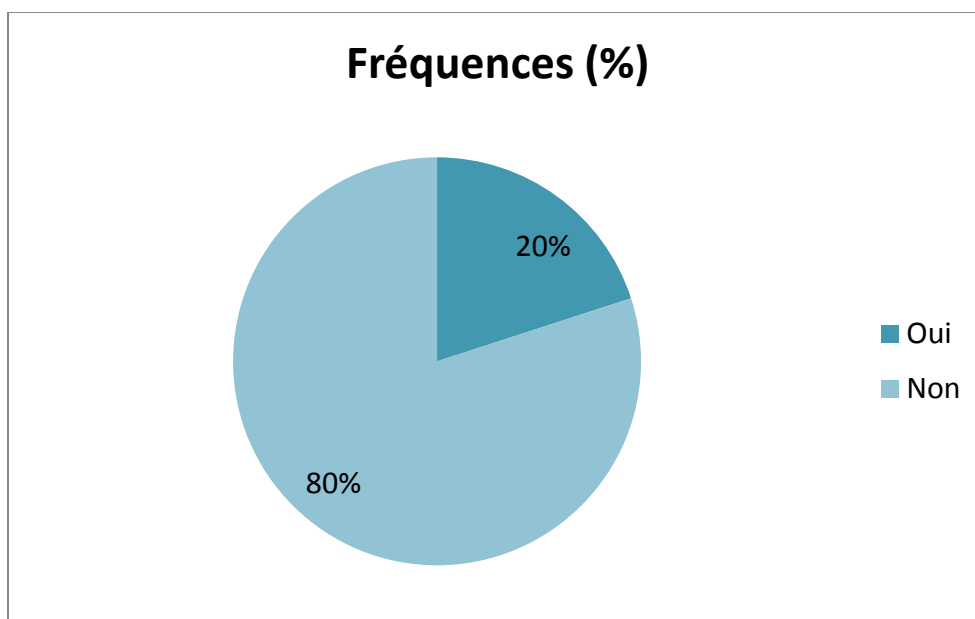
Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

III.3.3.2. Opinions des enquêtés sur le suivi par les animateurs

A la question de savoir si les enquêtés reçoivent des visites de suivi de la part des animateurs, selon 80% des personnes enquêtées il n'y a pas de visites. Par contre, 20%

affirment le contraire. La figure ci-dessous présente les opinions des enquêtés sur le suivi par les animateurs.

Figure n° 3: Opinions des enquêtés sur le suivi par les animateurs



Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

IV.1.3.2. Opinions des enquêtés sur l'incidence de l'insuffisance ou manque de suivi sur la réalisation des projets avicoles

Pour 72,5% des enquêtés, le manque de suivi explique le faible taux de réalisation des projets avicoles. Leurs opinions sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau n° 17: Opinions des enquêtés sur l'incidence de l'insuffisance ou manque de suivi sur la réalisation des projets avicoles

Opinions des enquêtés sur le suivi	Effectifs	Fréquences (%)	Fréquences cumulées (%)
Oui	29	72,5	72,5
Non	11	27,5	100
Total	40	100	100

Source : Données d'enquête (Juillet 2013)

A la suite de la présentation des résultats de l'enquête, nous procédons dans les lignes suivantes à leur analyse et interprétation. L'analyse et l'interprétation des résultats va porter sur le mode opératoire de sélection et d'octroi du financement aux bénéficiaires, leur suivi et enfin, les facteurs socio-économiques. Nous finirons par donner des recommandations en vue de redynamiser l'aviculture des membres.

IV.2. Analyse et interprétation des résultats

IV.2.1. Le mode opératoire de sélection des bénéficiaires et d'octroi du financement

Ici nous mettons plus l'accent sur la critique du mode opératoire. Cette critique sera appuyée par les données collectées notamment les opinions des bénéficiaires et les propos issus des entretiens avec les personnes ressources.

Les porteurs de projets avicoles sont d'abord des personnes alphabétisées en langue locale notamment le gulmancema, qui, après une formation technique spécifique sur l'élevage de volailles reçoivent des financements de la part de l'Union des groupements villageois Tin Tua de Fada. Ce financement est acquis par l'opérateur²¹ auprès du FONAEF après un processus d'identification des besoins des néo-alphabétisés en FTS. Le financement, d'une valeur de 15 000 F CFA par personne formée est effectué entièrement par le FONAEF sans apport personnel du porteur du projet.

A première vue, on pourrait penser que la prise en charge totale de l'achat de la volaille par le FONAEF est une situation favorable. Pourtant, de l'avis des enquêtés, ils adhèreraient si le Diema leur exigeait une contribution minimale. En effet, 82,5% des répondants affirment qu'ils mettraient en œuvre le projet avicole s'ils avaient contribué à son financement. Sur le plan empirique, plus un porteur de projet contribue au financement de son projet, plus sa propension à le réaliser est élevée. Dans un rapport sur le financement des projets avicoles au Maroc, l'INDH (nd) suggère à ce que chaque bénéficiaire apporte une contribution financière à la réalisation de son projet. Toujours selon le même rapport, il est mentionné que le promoteur contribue à hauteur de 10% au coût total du projet, preuve de sa bonne volonté et de son engagement. En outre, certains enquêtés perçoivent ce financement comme un don. Autrement dit, ils ont suivi la FTS pour en bénéficier, ils n'ont pas pour ambition de réaliser l'aviculture. Ce qui veut dire que le mode de sélection des bénéficiaires des financements est tel qu'on aboutit à la sélection adverse dans la mesure où certains y viennent par "opportunisme".

²¹ Ici, l'opérateur c'est le Diema.

Nombreux sont les bénéficiaires (91,66% des 12 personnes ayant répondu à cette question) qui pensent que la non réalisation des projets avicoles par certains bénéficiaires est une question de mauvaise volonté ou de mauvaise foi. Ce qui veut que ceux qui ne réalisent pas leurs projets avaient une intention cachée qui est celle de suivre la formation afin de bénéficier du financement qu'ils utilisent à d'autres fins. Donc le mode de sélection des bénéficiaires ne permet pas d'écartier les 'mauvais porteurs de projets' (sélection adverse). Ce qui est exacerbé par l'entrepreneuriat politique (captation de subsides). La non prise en compte des informations relatives à l'identité du bénéficiaire.

Ce qui précède illustre qu'en amont, ceux qui vont bénéficier des financements ne sont pas tous motivés à pratiquer l'aviculture, d'où en aval un faible taux de réalisation des projets avicoles.

Par ailleurs, dès le processus d'identification de la formation technique spécifique, il ya un travail insuffisant qui est effectué pour ce qui concerne l'approche des groupements villageois dans l'expression de leurs besoins réels en FTS et la sélection des meilleurs apprenants. De l'entretien avec le responsable du FONAENF de l'antenne de l'Est, il ressort que « *cette activité d'identification des besoins est le plus souvent mal faite. Le choix des FTS est parfois imposé aux bénéficiaires si bien que très peu de personnes sont vraiment intéressées aux thèmes de formation. Aucune attention n'est portée sur l'identité réelle du bénéficiaire ; ce faisant, le responsable des FTS sait peu de choses sur la capacité de ce dernier à réaliser le projet pour lequel il reçoit la formation et le financement* », ajoute-il. Ce qui est contraire à l'approche théorique d'un projet qui suggère à ce que le porteur du projet ait une expérience pour réaliser le projet. Ainsi, doit-il être compétent et avoir la capacité nécessaire à sa réalisation. Donc, théoriquement une attention doit être portée sur les caractéristiques du porteur de projet.

La majorité des enquêtés soit 85% imputent le faible taux de réalisation des projets avicoles à l'inexistence de mesures incitatives (des sanctions ou des encouragements). Même si c'est le cas au niveau des encouragements de l'avis du responsable chargé des FTS, « *il n'y a pas de sanctions pour ceux qui ne réalisent pas leurs projets.* »

Une autre faiblesse du mode opératoire est la non prise en compte de toutes les dépenses liées à l'aviculture. Seul l'achat de la volaille est financé. Or, il n'est pas évident pour le bénéficiaire de pouvoir se doter de poulaillers, des nutriments ainsi que des frais liés aux soins des oiseaux. Ce mode de financement ne favorise pas la réalisation de l'aviculture car comme le soulignent ANAGO (1985) et SOFO MAGAGI (2006), il ne suffit pas de financer l'achat de la volaille mais il faut en plus que l'aviculteur ait un fonds de roulement

pour faire face aux besoins alimentaires des volailles. De ce qui précède, il est contradictoire que les bénéficiaires veuillent contribuer financièrement au financement de leurs projets et en même temps dire que les projets ne sont pas réalisés à cause de la pauvreté. L'entretien avec le responsable du FONAENF a permis de lever cette contradiction. En effet, celui-ci dit avoir recommandé aux unions de groupements villageois d'orienter les bénéficiaires vers des institutions de crédit, ce qui n'est pas effectif. Par conséquent, leur capacité à disposer d'un fonds de roulement consistant est limitée. Il n'y a pas un partenariat qui est signé avec une institution financière pour permettre aux bénéficiaires de raffermir leurs fonds de roulement.

IV.2.2. Opinions des enquêtés sur le suivi

Le suivi a pour but de collecter des informations auprès du porteur du projet afin qu'il sache s'il progresse ou pas dans son travail et s'il pourra atteindre les objectifs définis ex ante. Dans le cas de notre étude, il ya deux instances de suivi à savoir, le groupement villageois et l'union des groupements villageois.

Au niveau de chaque groupement villageois, des rencontres se tiennent pour faire le point sur l'état d'avancement des réalisations. Selon les résultats de l'enquête, 92,5% des personnes interrogées sur la question de savoir si des rencontres sont organisées répondent par l'affirmative. Il faut dire que ces réunions ne sont pas de nature à vérifier l'effectivité des réalisations du moment où certains bénéficiaires ne le font pas ou du moins ont quelques volailles mais ne disposent pas d'habitats. Même si au cours d'une rencontre, un membre affirme avoir démarré son projet, on ne peut pas se rendre compte de la sincérité de ses propos puisque personne n'a pu le constater de fait. D'ailleurs, personne n'est désignée par le groupement à le faire. De même, il n'existe aucune sanction à l'encontre de ceux qui ne réalisent pas leurs projets.

Il est prévu des visites périodiques de la part des animateurs pour s'enquérir de l'état d'avancement des activités et identifier les problèmes survenus en vue de trouver des solutions. En effet, ceux-ci devraient effectuer des sorties de suivi-conseil sur le terrain pour vérifier l'effectivité des réalisations des activités d'élevage de volailles afin d'orienter les bénéficiaires. A l'issue de ces sorties, les animateurs doivent produire un rapport soumis au FONAENF. Or, dans la réalité, les suivis des bénéficiaires restent des cas rares. En témoigne le taux de 80% des répondants disant ne pas recevoir de visites de suivi des animateurs. Laissés à eux-mêmes, bon nombre de bénéficiaires (77,5%) utilisent le financement à d'autres fins. Même si la plupart des personnes interrogées soit 92,5% reconnaissent la destination du

financement reçu (l'achat de la volaille), il existe une asymétrie d'information dans son usage. En effet, 77,5% des enquêtés qui reconnaissent avoir orienté le financement ailleurs que l'aviculture. Ce qui veut dire que des membres détenaient des informations sur l'usage futur du financement. D'autres disent avoir démarré leurs projets mais ont rencontré des difficultés notamment celles liées à l'absence d'un vétérinaire dans leur localité (30%) pour les soins des volailles. Comme nous confie le responsable des FTS du Diema de Fada : « *certaines bénéficiaires sont éloignés des agents vaccinateurs. Par conséquent ils ont dû abandonner par la suite.* ». L'absence de suivi contribue pour une grande partie au faible taux de réalisation. Environ 3/4 des enquêtés soit 72,5% pensent que le manque de suivi a une incidence sur les réalisations des projets avicoles.

IV.2.3. L'effet des facteurs socio-économiques sur la réalisation des projets avicoles

Ici, nous nous intéressons aux opinions des enquêtés sur l'influence des facteurs socio-économiques particulièrement le nombre de personnes à charge, l'activité principale et les événements sociaux sur la réalisation ou non du projet avicole.

IV.2.3.1. Le nombre de personnes en charge

Sur la question de l'influence du nombre de personnes à charge sur la réalisation ou non des projets avicoles, les opinions des enquêtés sont partagées. En effet, 47,5% des enquêtés disent qu'un bénéficiaire ayant des personnes à sa charge a moins de chance de pouvoir réaliser son projet. Par contre dans 52,5% des cas, les répondants ont une opinion contraire. Les enquêtés ayant plus de 6 personnes à leur charge représentent 62,5% de l'échantillon contre 37,5% qui ont moins de 6. Il en découle que le nombre de personnes à charge n'a pas une grande influence négative sur la mise en oeuvre de l'aviculture.

IV.2.3.2. L'activité principale

L'activité principale des enquêtés varie selon la saison. Ainsi, en saison pluvieuse leur activité principale est l'agriculture (97,5%). Par contre en saison sèche, l'élevage est l'activité dominante (57,5%). Ce qui veut dire que l'élevage n'est pas une activité nouvelle dans leurs milieux respectifs. Compte tenu du fait que l'élevage est une activité complémentaire à leur activité principale, il est nécessaire de savoir si l'agriculture est une entrave à la mise en place du projet avicole au niveau des bénéficiaires. Sur cette question, 52,5% trouvent que l'activité principale n'empêche pas un bénéficiaire de réaliser son projet avicole. Ce point de vue n'est pas partagé par 47,5%. Cette divergence d'opinions montre qu'en réalité l'agriculture et

l'élevage sont deux activités complémentaires. A l'exception de l'élevage de grande envergure, l'élevage pratiqué en milieu rural vient en appoint à l'agriculture.

IV.2.3.3. L'influence des évènements sociaux sur la réalisation du projet avicole

Nous voulons savoir si des évènements survenus immédiatement après l'obtention des financements les ont détournés de leur objet. A cette question, nombreux sont les enquêtés (82,5%) qui ont fait face à des évènements juste après leur financement. Seule une minorité soit 17,5% n'en ont pas fait cas. Ces évènements sont entre autres des cas de maladie, de décès, etc. Il ressort que 77,5% des enquêtés disent que les fonds destinés à l'aviculture ont été utilisés lors de ces évènements. Etant donné la modestie du revenu mensuel des enquêtés dont 82,5% ont un revenu variant entre 10 000 et 30 000 FCFA, des cas de maladie, de décès sont des priorités qui détournent les bénéficiaires de l'objet du crédit. En plus, il faut dire que le montant relativement faible du crédit (15 000 FCFA) en est également une raison, car les bénéficiaires ont la propension de l'utiliser à d'autres fins que de les allouer à ce pour quoi il est destiné surtout lorsqu'ils n'ont pas les moyens de prendre en charge les fonds de roulement.

Cette analyse nous a permis de connaître les opinions des porteurs des projets avicoles par rapport aux variables de l'étude. Les opinions relatives aux facteurs socio-économiques montrent que la réalisation du projet avicole par un bénéficiaire dépend du nombre de personnes en charge et des évènements sociaux survenus dès l'obtention du financement et qui occasionnent des dépenses. Cependant, pour bon nombre d'enquêtés l'activité principale notamment l'agriculture ne les empêche pas de réaliser l'aviculture. Pour ce qui est du mode opératoire et du suivi, les personnes interrogées pensent que le faible taux de réalisation des projets avicoles lui est imputable.

A l'issue de cette étude, nous formulons quelques recommandations en vue de redynamiser l'aviculture des bénéficiaires.

IV.3. Recommandations

Les recommandations concernent aussi bien la définition des critères de validation des Formations Techniques Spécifiques que le suivi des bénéficiaires à la phase poste formation.

IV.3.1. La définition des critères de validation des Formations Techniques Spécifiques

Le responsable chargé des FTS du Diema de Fada pourrait veiller à ce que le besoin de formation soit librement exprimé par les bénéficiaires eux-mêmes. Cette action passe par des sorties de terrain afin de recueillir leurs besoins réels des thèmes de formation. Après cette phase, il faudrait passer à la sélection des futurs bénéficiaires, c'est-à-dire ceux qui savent véritablement prendre des notes et qui sont intéressés par un thème de formation. Ensuite, il faudrait intensifier la communication avec ces derniers pour montrer l'importance de la FTS. Ce qui permettrait à chaque bénéficiaire de pouvoir pratiquer l'activité pour laquelle il a opté. La mise en place d'un ensemble de conditions telles que la contribution minimale (à étudier) de la part de chaque bénéficiaire et des mesures incitatives s'avèrerait également nécessaire.

Etant donné que certains membres ont pour seul but de bénéficier d'un financement qu'ils utiliseront à d'autres fins, il serait nécessaire que les responsables du Diema de Fada révisent leurs stratégies puisque bon nombre de répondants pensent qu'il serait plus utile de construire des poulaillers plutôt que de leur donner directement de l'argent. Ce qui revient à dire qu'il faudrait aller vers d'autres projets partenaires ou orienter les bénéficiaires vers les institutions de crédit puisque le montant du financement est très modeste.

Par ailleurs, il serait indispensable de former pour chaque groupement villageois bénéficiaire de la FTS en aviculture, un agent vaccinateur de volailles. En effet, 65% des enquêtés ont évoqué l'absence ou l'indisponibilité des vétérinaires villageois dans leur localité et cela porte un coup sur les volailles en cas de maladies aviaires.

IV.3.2. Le renforcement du suivi des bénéficiaires après la formation

Le suivi périodique des bénéficiaires après l'obtention du crédit devrait être renforcé par des animateurs du Diema. En effet, l'étude montre qu'un nombre important de bénéficiaires ne réalisent pas leurs projets par manque de suivi. Pour ce faire, nous proposons trois rencontres avec ces derniers :

La première rencontre aurait lieu un mois après l'obtention du financement pour constater le démarrage des réalisations des projets et assurer un appui-conseil aux bénéficiaires.

La seconde sortie viendrait deux mois après la première. Il s'agira d'une visite de routine auprès des promoteurs de projets avicoles en vue de relever les difficultés rencontrées par les bénéficiaires au cours de la mise en œuvre.

La troisième et dernière sortie pourrait avoir lieu trois mois après la deuxième afin de voir comment évoluent les activités d'élevage de volailles.

Au regard la multitude des thèmes sur les formations techniques spécifiques, il serait nécessaire dans le long terme pour le Diema de Fada, de procéder à un recrutement des animateurs/animateuses en plus de celle qui est déjà présente et qui ne peut seule couvrir l'ensemble des groupements et centres. Au niveau de la Fédération des Diema, le recrutement d'un chargé de suivi-évaluation serait une bonne initiative car elle n'en dispose pas. Ces ressources humaines pourraient venir en appui au personnel existant.

Ce chapitre a présenté les données de l'enquête effectuée auprès des 40 bénéficiaires. La présentation a été faite en fonction des variables de l'étude notamment le suivi des bénéficiaires, le mode opératoire de sélection et d'octroi de financement aux bénéficiaires et les facteurs socio-économiques. Elle s'est servie des tableaux et des diagrammes en secteur. Il s'est agi par la suite du travail d'analyser et interpréter ces données. Le chapitre s'est achevé par la formulation de recommandations.

La deuxième partie de cette étude est constituée de deux chapitres. L'un porte sur la méthodologie et le cas d'étude, et l'autre porte sur la présentation des résultats l'analyse et interprétation des données collectées et des recommandations. De cette analyse, il ressort que le mode opératoire est tel qu'il ne favorise pas la réalisation des projets avicoles. Aussi, certains bénéficiaires viennent-ils suivre des formations pour bénéficier des financements qu'ils utilisent à d'autres fins. Les opinions des enquêtés révèlent que le manque de suivi explique la non réalisation de bon nombre des projets pour lesquels les financements sont destinés.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude porte sur les facteurs explicatifs du faible taux de réalisation des projets avicoles par les bénéficiaires des FTS. Fondée sur l'approche théorique d'un projet, la théorie de l'entrepreneuriat politique et l'asymétrie d'information. Elle s'est proposée de trouver des facteurs qui expliquent le faible taux de réalisation des projets avicoles. A l'issue d'une revue théorique et empirique, trois hypothèses ont été formulées. La première explique le faible taux de réalisation des projets avicoles par l'insuffisance de suivi des bénéficiaires. Quant à la deuxième, elle impute le faible taux de réalisation des projets avicoles au mode opératoire tel que le mode de sélection des bénéficiaires, les conditions d'octroi de crédit et les mesures incitatives. La troisième stipule que le faible taux de réalisation des projets par les bénéficiaires est lié aux facteurs socio-économiques tels que le nombre de personnes à charge, l'activité principale et des événements sociaux survenus juste après l'obtention du financement.

L'étude ne s'est pas déroulée sans difficultés. Au cours de la collecte des données, nous avons rencontré des difficultés liées à la barrière linguistique, l'indisponibilité de certaines personnes ressources et la réticence de bon nombre de bénéficiaires à répondre aux questions. En outre, nous étions confrontés au problème de distance puisque notre cas d'étude se trouve à près de 240 km de chez nous.

Tout compte fait, l'étude a été faite et a permis de confronter les hypothèses de l'étude aux données collectées. Ce qui permet de procéder à leur validation. Ainsi, la première hypothèse portant sur l'insuffisance de suivi des bénéficiaires est vérifiée. En effet, 72,5% des enquêtés pensent que les suivis effectués par les animateurs sont insuffisants et cela explique le faible taux de réalisation des projets avicoles. Bien vrai qu'ils disent tenir des rencontres mensuelles dans leurs groupements respectifs, les visites trimestrielles des animateurs sont limitées puisque 20% disent en recevoir. La seconde hypothèse stipulant que le mode opératoire est à l'origine du faible taux de réalisation des projets avicoles est également vérifiée car 82,5% des enquêtés affirment que les projets ne sont pas réalisés faute d'apport financier du bénéficiaire et 85% disent qu'il n'y a ni contraintes ni encouragements. Ce qui fait comprendre que chaque bénéficiaire est libre de réaliser le projet avicole ou ne pas le faire. Comme bon nombre d'entre eux ont d'autres motivations en venant à la formation et que la sélection n'est pas rigoureuse, cela va s'en dire que de nombreux projets avicoles ne voient pas le jour. D'où un faible taux de réalisation. La troisième hypothèse qui dit que le faible taux de réalisation des projets par les bénéficiaires est lié aux facteurs socio-

économiques est nuancée. Selon 47,5%, le nombre de personnes en charge a une influence négative sur la réalisation des projets avicoles. De même, seulement 47,5% pensent que l'activité principale joue négativement sur la réalisation des projets contre 52,5% qui disent le contraire. A propos des évènements sociaux heureux ou malheureux qui surviennent juste après l'obtention du financement, 77,5% des enquêtés disent qu'ils les détournent de la réalisation de leurs projets avicoles. Compte tenu de la modestie de leurs revenus (compris entre 10 000 et 20 000 F CFA) et le montant du financement relativement faible (15 000 F CFA), ils ont tendance à l'utiliser à d'autres fins.

A travers cette étude, nous sommes parvenus à l'explication du faible taux réalisation des projets avicoles. Néanmoins, elle comporte des limites qui sont entre autres la taille limitée de l'échantillon, la non prise en compte des caractéristiques du bénéficiaire telles que l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. Toutefois, elle pourrait servir de pistes à d'autres recherches sur des thématiques semblables.

BIBLIOGRAPHIE

- ANAGO A.G. (1985), *L'aviculture traditionnelle et ses perspectives d'amélioration dans la province du Boulgou*
- BARRY, H. (2012), *Rapport de stage sur le suivi évaluation des projets au sein d'ADRA Burkina*
- BONKOUNGOU C., YANOOGO P. (2003), *Rapport étude sur le renforcement de la capacité d'autofinancement de Tin Tua*
- BRIDIER M., MAICHAÏLOF, S(1980), *Guide pratique d'analyse de projets*, Paris, édition Economica
- Commission de l'UEMOA (2007), *Compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA, plan directeur des filières prioritaires*
- DAOUDA, M et al. (2007), *Contraintes à l'élevage des pintades et composition des cheptels dans les élevages traditionnels du Bourgou au Bénin in Agriculture Familiale*
- DEFFODIS, H, *Démarches à entreprendre, in l'enseignement agricole partenaire des territoires : un guide d'action*
- FAO (2003), *Filière viande et œufs*
- FAO, (nd), *L'Europe plume l'Afrique*
- GUÈYE, E.F. (1998a): *Village egg and fowl meat production in Africa. World's Poultry Science Journal*
- GUÈYE, E.F. (1998b): *Poultry plays an important role in African village life. World Poultry*
- GUÈYE, E.F. (2001a): *Marketing of family poultry products in Africa to be improved. World Poultry*
- Institut National du Développement Humain (sd), *Manuel de procédures : Activités Génératrices de Revenus (AGR), in www.indh.ma*
- JODY K., RAY C. R. (nd), *Vers une culture de résultats, dix étapes pour mettre en place un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats*, éditions Saint Martin.
- KAGAMBEGA W. (2010), *Etude de faisabilité pour la mise en place d'une coopérative avicole à Nabrabogo*

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ (1990)

LEXIQUE DES TERMES ÉCONOMIQUES (2007)

MAISON DE L'ENTREPRISE (2007), *Rapport d'étude sur le profil des secteurs et constitution d'une banque de données de projets privés au Burkina Faso, Ouagadougou, janvier*

MANDIAMY, D. (2002), *Productivité des poulets dans les conditions d'élevage familiale en zone périurbaine de Dakar (Sénégal)*. Mémoire de DEA N° 157, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (2011), *Tableau de bord de l'économie du Burkina Faso au 1^{er} trimestre*

MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES (2011), *Les statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso*

MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES (2007), *Diagnostic de la sous-filière avicole traditionnelle au Burkina Faso*

MOPATE L. Y. et al. (2010), *Systèmes avicoles en zone des savanes d'Afrique centrale : performances zootechniques et importance socio-économique in Savanes africaines en développement : innover pour durer, Garoua*

OUEDRAOGO C. L. (nd), *Family Poultry Development in Burkina Faso*

OUEDRAOGO Y. A. (2010-2011), *notes de cours de Droit des associations, MEGEES 2,*

PIVETEAU, A. (1998), *L'évaluation de petites opérations des ONG : une analyse économique à partir d'actions agricoles réalisées au Burkina Faso*, Bordeaux, université Montesquieu

PROGRAMME NATIONAL DU SECTEUR RURAL 2011-2015 (2011) première version

SMITH A, J. (1992, vol 1), *L'élevage de volaille, le technicien d'agriculture tropicale*

SMITH A, J. (1992, vol 2), *L'élevage de volaille, le technicien d'agriculture tropicale*

SOFO M, I. (2006), *Installation d'une ferme avicole moderne dans la localité de Niamey au Niger*, Master II, CESAG, Dakar

SORO D (2012), *Analyse de la délinquance financière au sein d'un système financier décentralisé : cas de la caisse populaire de Dassasgho*

SOULAMA, S et ZETT, J-B (2002), *Les Organisations Coopératives et de Type Coopératif (OCTC)*, CEDRES-études, Université de Ouagadougou, collections “théories économiques et manuel de cours”

STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (2010), *version provisoire*

TARPOUGA Z. (2011), *Analyse du fonctionnement du warrantage dans une Organisation Paysanne : cas de la Fédération Provinciale des Professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI)*

VAN, E (1995), *L'aviculture à petite échelle sous les tropiques*, CTA, n 4

TABLE DES MATIERES

IN MEMORIA	I
DEDICACES	II
REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE.....	IV
LISTEDES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Contexte de l'étude	1
2. Justification théorique	2
3. Justification empirique	3
4. Les questions de recherche	4
4.1. Question principale.....	4
4.2. Questions secondaires	4
5. Les objectifs de la recherche	4
5.1. Objectif principal.....	4
5.2. Objectifs spécifiques	5
6. Les hypothèses de recherche.....	5
7. L'intérêt de l'étude.....	5
8. La méthodologie de l'étude.....	5
9. Plan de travail	6
PREMIERE PARTIE : ANCRAGE THEORIQUE ET SITUATION DE L'AVICULTURE EN AFRIQUE DE L'OEUST ET AU BURKINA FASO	7
CHAPITRE I : DES ECRITS THEORIQUES AUX DONNEES EMPIRIQUES.....	8
I.1. Définition des concepts	8
I.1.1. Crédit.....	8
I.1.2. Projet	8
I.1.3. Projet avicole.....	9
I.1.4. Groupement villageois.....	9
I 2.Les différentes approches théoriques de l'étude	9
I.2.1. Approche théorique d'un projet.....	10
I.2.2. Théorie de l'entrepreneuriat politique	10
I.2.3. L'asymétrie d'information.....	11
I.2.3.1.L'anti sélection (ou sélection adverse).....	11
I.2.3.2. L'aléa moral	12
I.3. Données empiriques de succès ou d'échec de projets avicoles	12
I.3.1.Les facteurs socio-économiques	12
I.3.2.Le mode opératoire d'octroi du financement.....	14
I.3.3. Le suivi de l'activité avicole.....	14
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX SUR L'AVICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU BURKINA FASO	16
II.1. L'aviculture en Afrique de l'Ouest	16
II.1.1.La crise de la filière avicole	16
II.1.2. Importance socioculturelle et religieuse de la volaille	17

II.1.3. Systèmes d'aviculture familiale et intensification.....	18
II.1.4. Les contraintes liées à la pratique de l'aviculture en Afrique de l'Ouest.....	19
II.2. Le secteur avicole au Burkina Faso	20
II.2.1. Contexte global du pays	20
II.2.2. L'élevage traditionnel de volailles	20
II.2.3. L'aviculture moderne	23
II.3. Les obstacles à la production avicole	25
II.3.1. Les facteurs sanitaires	25
II.3.2. Les facteurs socio-économiques.....	26
II.3.3. Les facteurs génétiques	27
II.3.4. Les facteurs d'ordre social	27
II.4. Les structures de commercialisation.....	28
DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE DE L'ETUDE, PRESENTATION,	
ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	30
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET PRESENTATION DU DIEMA	
DE FADA.....	31
III.1. La méthodologie d'enquête.....	31
III.1.2. La constitution de l'échantillon	32
III.1.3. La collecte des données	32
III.1.3.1. Le questionnaire	32
III.1.3.2. Le guide d'entretien.....	33
III.1.4. La méthode de traitement et d'analyse des données	33
III. 2. Le cas d'étude	33
III.2.1. Situation géographique de la zone d'étude	33
III. 2.2. Historique du Diema de Fada	35
III.2.3. Présentation de la Fédération des Diema Tin Tua	35
III.2.3. La vision et les objectifs de la Fédération des Diema Tin Tua	36
III.2.3.1. La vision de la FDTT	36
III.2.3.2. Les objectifs	36
III.2.3.3. Les axes d'intervention.....	37
III.2.4. Brève présentation de l'Association Tin Tua.....	37
CHAPITRE IV: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES	
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE.....	39
IV.1. Les résultats de l'enquête.....	39
IV.1.1. Les facteurs socioéconomiques	39
IV.1.1.1. Le sexe	39
IV.1.1.2. L'âge	40
IV.1.1.3. Le niveau d'instruction.....	40
IV.1.1.4. Le nombre de personnes en charge	41
IV.1.1.5. Incidence du nombre de personnes en charge sur la réalisation des projets avicoles.	41
IV.1.1.6. L'activité principale selon la saison	42
IV.1.1.7. Opinion sur l'influence de l'activité principale sur la réalisation du projet avicole	43
IV.1.1.8. Le revenu mensuel	43
IV.1.1.9. Survenue d'évènements sociaux après l'obtention du financement	44

IV.1.1.10. Incidence de la survenue d'évènements sociaux sur la réalisation des projets avicoles	44
IV. 1.2. Le mode opératoire de sélection des bénéficiaires et d'octroi du financement.....	45
IV. 1.2.1. Opinion des enquêtés sur la propension à effectuer un apport personnel	45
IV.1.2.2. Opinion des enquêtés sur d'éventuelles mesures incitatives	45
IV.1.3. Le suivi des bénéficiaires	46
IV.1.3.1. Opinions sur les rencontres entres membres-bénéficiaires.....	46
IV.1.3.2. Opinions des enquêtés sur l'incidence de l'insuffisance ou manque de suivi sur la réalisation des projets avicoles	47
IV.2. Analyse et interprétation des résultats	48
IV.2.1. Le mode opératoire de sélection des bénéficiaires et d'octroi du financement.....	48
IV.2.2. Opinions des enquêtés sur le suivi.....	50
IV.2.3. L'effet des facteurs socio-économiques sur la réalisation des projets avicoles	51
IV.2.3.1. Le nombre de personnes en charge	51
IV.2.3.2. L'activité principale	51
IV.2.3.3. L'influence des évènements sociaux sur la réalisation du projet avicole	52
IV.3. Recommandations.....	52
IV.3.1. La définition des critères de validation des Formations Techniques Spécifiques.....	53
IV.3.2. Le renforcement du suivi des bénéficiaires après la formation	53
CONCLUSION GENERALE	55
BIBLIOGRAPHIE	57
TABLE DES MATIERES	60
ANNEXES	VII

ANNEXES

ANNEXE 1 : Fiche d'enquête

Université Ouaga II

UFR/SEG MEGEES II

Fiche d'enquête n°.....

Date de l'enquête :.....

Groupement villageois/centre :.....

I. Caractéristiques socio-économiques des enquêtés

1. Sexe : masculin/.../ Féminin/.../
2. Age : 15-20ans /.../ ; 21-25 ans/.../ ; 26-30 ans/.../ ; 31-35 ans/.../ ; 36-40 ans/.../ ; 41-45 ans/.../ ; 46 ans et +/.../
3. Niveau d'instruction : Aucun /.../ Alphabétisé /.../ Primaire /.../ Secondaire /.../ Ecole coranique /.../
4. Quel est le nombre de personnes à votre charge ? [0-2] ; [3-5] ; [6-8] ; [9 et +]
5. Le nombre de personnes en charge peut-il amener un bénéficiaire à détourner l'objet du financement reçu ? Oui/.../ Non/.../
6. Si non, pourquoi ?.....
7. Quelle est votre activité principale en saison pluvieuse ?
Agriculture /.../ Elevage /.../ Commerce /.../ Artisanat /.../ Autres (préciser).....
8. Pensez-vous que l'activité principale d'un bénéficiaire peut jouer sur la réalisation de l'aviculture ? Oui/.../ Non/.../
9. Quelle est votre activité principale en saison sèche ?
Jardinage /.../ Elevage /.../ Commerce /.../ Artisanat /.../ Autres (préciser) /.../.....
10. Combien d'années d'expérience avez-vous en aviculture ?
Aucun /.../ 2 à 5ans /.../ ; 6 à 9ans /.../ ; 10 à 13ans /.../ ; 14 ans et +/.../
11. Revenu mensuel : [5000-10000[/.../ ; [10000-20000[/.../ ; [20000-30000[/.../ ; [30000-50000[/.../ ; [50000 et + [/.../

12. Après votre formation, avez-vous connu d'évènements pour lesquels vous avez utilisé votre financement ? Oui /.../ non /.../

13. Si oui, ces évènements ont-ils joué négativement sur la réalisation de votre projet ?
Oui /.../ non /.../

II. Le mode opératoire de sélection et d'octroi du financement

14. Vous a-t-on imposé des conditions pour l'obtention du financement après la formation ?
Oui /.../ non /.../

15. Si _____ oui,
lesquelles ?.....
.....
.....

16. Aurez-vous réalisé l'aviculture si un montant minimal vous avait été demandé ? Oui /.../ ;
non /.../

17. Si non, pourquoi ?.....

18. Que représente pour vous le financement obtenu après votre formation ?
Frais de réalisation de projets avicoles /.../ ; Frais de formation /.../ ;

Autre (préciser) /.../.....

19. En cas de mesures incitatives (encouragements ou contraintes), seriez-vous motivés à réaliser les projets avicoles ? oui/.../, non /.../

20. Si non, pourquoi ?.....
.....

III. Le suivi des bénéficiaires.

21. au niveau de votre groupement, tenez-vous des rencontres pour voir l'état de mise en œuvre de projets avicoles ? oui /.../, non/.../

22. si oui, quelle est la fréquence des rencontres ? une fois par mois /.../ 2fois /.../ ; 3fois /.../

23. Après votre formation, avez-vous reçu la visite des animateurs pour un suivi ? oui /.../, non/.../

24. Si oui, combien recevez-vous de visites par trimestre ? aucune /.../ ; une /.../ ; deux /.../ ; trois /.../

25. Est-ce l'insuffisance ou le manque de suivi qui amène certains bénéficiaires à la non réalisation de l'aviculture ? oui /.../, non/.../

26. Si non, pourquoi ? Manque de suivi /.../ ; Mauvaise utilisation du crédit /.../ ; Utilisation du crédit à d'autres fins /.../ ; Manque de volonté /.../ ; Autres (préciser)/.../.....

IV. Perspectives

27. Quelles solutions proposez-vous pour une mise en œuvre des activités d'élevage de volailles après l'accompagnement financier ? Revoir à la hausse le montant du crédit octroyé/.../ ; Renforcer la formation sur les modules de gestion /.../ ; Renforcer le suivi des bénéficiaires sur le terrain /.../ ; octroyer des financements de groupe/.../ ; ... former des agents vaccinateurs /.../

Autre (précisez)
/.../.....
.....
.....
.....
.....

28. Voulez-vous aborder d'autres points qui ne l'ont pas été lors de l'entretien mais qui sont susceptibles de renforcer ou d'accroître le taux de réalisation des projets avicoles pour le futur ?.....
.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2 : Fiche d'entretien

Université Ouaga II
UFR/SEG MEGEES II

Date de l'entretien :

Nom :

Prénoms :

Fonction :

I. Le mode opératoire de sélection et d'octroi du financement

1. Quels sont les critères de sélection et d'octroi du financement aux bénéficiaires ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Ya-t-il des mesures incitatives à la réalisation des projets (sanctions ou encouragements) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. N'ya-t-il pas une mauvaise perception de l'objet du crédit au niveau des bénéficiaires ?

.....
.....

.....
.....
.....
.....

4. Quelles sont les conditions d'octroi de crédit aux bénéficiaires de la formation en aviculture ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

I. Le suivi des bénéficiaires

5. Pouvez-vous nous décrire les mécanismes d'accompagnement technique et de suivi pour la mise en œuvre des projets avicoles des bénéficiaires dans le Diema de Fada ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. Qu'est ce qui explique selon vous la non réalisation de l'aviculture après le financement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. Perspectives

7. Afin que le financement puisse servir à l'élevage de volailles, quelles solutions proposez-vous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre disponibilité.